



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION

RAPPORT STATISTIQUE 2014

Mai 2015



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION
(MSPP)
UNITE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION
(UEP)

RAPPORT STATISTIQUE

2014

MAI 2015

TABLE DES MATIERES

PREFACE	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
LISTE DES CARTES	x
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
DONNEES DEMOGRAPHIQUES	3
1.1 Population Générale et Groupes Cibles	3
1.2 Fécondité et Mortalité infantile	5
1.2.1 Fécondité	5
1.2.2 Mortalité infantile	6
CHAPITRE 2	
RESSOURCES CONSACREES A LA SANTE DE LA POPULATION	7
2.1 Infrastructures sanitaires	7
2.2 Ressources matérielles	8
2.2.1 Disponibilité des lits d'hôpitaux	8
2.3 Ressources financières	9
2.4 Ressources humaines	11
CHAPITRE 3 :	
FREQUENTATION ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTE	13
3.1 Couverture et limitation des données du rapport	13
3.2 Fréquentation globale des services	14
3.3 Urgences	16
3.4 Mouvements des patients hospitalisés	16

CHAPITRE 4

COUVERTURE DES SERVICES FOURNIS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES PRIORITAIRES	19
4.1 Santé de la Mère et de la Femme	19
4.1.1 Planification Familiale	19
4.1.2 Consultations prénatales	20
4.1.3 Distribution de fer folate aux femmes enceintes et administration de Vaccin antitétanique	22
4.1.4 Accouchements et Naissances	23
4.1.5 Suivi postnatal	26
4.2 Santé de l'enfant	27
4.3 Soins bucco-dentaires	30
4.4 Soins Ophtalmologiques	31
4.5 Suivi des maladies chroniques (Diabète, HTA, Tumeurs)	32

CHAPITRE 5

RESULTATS DU SYSTEME NATIONAL DE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE	33
5.1 Résultats du sous-système de surveillance du choléra	39
5.2 Demande et résultats d'examens de laboratoire des maladies sous surveillance ..	41

CONCLUSION.....	43
------------------------	-----------

ANNEXE : EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS DE 2011 À 2014	47
--	-----------

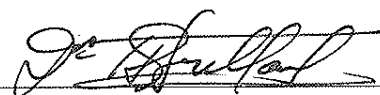
PREFACE

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a élaboré un plan directeur de santé qui définit les orientations, priorités et stratégies sanitaires du pays pour la période 2012-2022. Ce document constitue le guide pour la planification opérationnelle des programmes et interventions sanitaires du MSPP et de ses partenaires.

Dans le cadre du suivi de l'exécution du plan directeur de santé et de la promotion de la gestion axée sur les résultats au sein du ministère, deux types de rapport sont publiés sur une base annuelle afin de mesurer les avancées du pays vers l'objectif de couverture sanitaire complète de la population. Le premier porte sur les résultats programmatiques et financiers par rapport à la planification opérationnelle (Grandes Réalisations) et le deuxième sur la couverture des services sanitaires de base et la prise en charge effective des problèmes majeurs de santé qui affectent les habitants du pays.

Au cours de l'année 2014, des efforts importants ont été consentis pour garantir la disponibilité d'un paquet de services essentiels dans tous les départements géographiques. Une attention spéciale a été en même temps accordée à la rationalisation des dépenses et l'efficacité des interventions sanitaires. Les résultats de tous ces efforts sont présentés dans l'annuaire statistique 2014.

Le Ministère en profite pour remercier tous ceux qui ont contribué à la publication de ce rapport. Il espère que l'information générée sera utilisée par les responsables des directions centrales et départementales ainsi que par ses partenaires, pour l'analyse de la performance des programmes et l'orientation des interventions en santé.



Dr Florence Duperval GUILLAUME
Ministre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	
Répartition de la population d'Haïti selon le département et le milieu de résidence	3
Tableau 2	
Répartition de la population totale d'Haïti selon le département et le sexe	4
Tableau 3	
Répartition des populations cibles (moins d'un an, 1-4 ans et femmes 15-49 ans) par département	5
Tableau 4	
Répartition des lits d'hôpitaux et Ratio lits/ population par département géographique	7
Tableau 5	
Répartition du budget 2013- 2014 de fonctionnement par rubrique de dépenses	10
Tableau 6	
Répartition du budget d'investissement 2013-2014 par département	10
Tableau 7	
Répartition (en %) du personnel (public) médical et paramédical de santé selon la catégorie et le département géographique	11
Tableau 8	
Nombre total de visites et nombre moyen de visites par habitant et par département géographique	14
Tableau 9	
Répartition des consultations selon le type de service sollicité et le département géographique	15
Tableau 10	
Répartition des urgences selon la cause et le département géographique	16
Tableau 11	
Mouvement des patients hospitalisés par département	17
Tableau 12	
Répartition des utilisateurs de PF et taux d'utilisation de la PF selon la méthode et le département géographique	19
Tableau 13	
Couverture des premières et troisièmes visites prénatales par département	21
Tableau 14	
Période des premières visites prénatales par département géographique	21
Tableau 15	
Répartition des accouchements selon le département géographique et le lieu	24
Tableau 16	
Couverture des accouchements suivant le lieu et le département géographique	24

Tableau 17	
Répartition des naissances selon le résultat de l'accouchement suivant le département géographique	25
Tableau 18	
Répartition des décès maternels enregistrés dans les institutions sanitaires par département	25
Tableau 19	
Répartition des visites postnatales selon la période et le département géographique	26
Tableau 20	
Distribution en pourcentage des accouchements non institutionnels ayant reçu une visite domiciliaire dans l'intervalle de 1-7 jours après la naissance par département géographique	27
Tableau 21	
Répartition des enfants de moins d'un an vaccinés pour la Rougeole/Rubéole et la Tuberculose par type de vaccin et département géographique	28
Tableau 22	
Répartition des enfants de moins d'un an ayant reçu le vaccin pentavalent et le vaccin contre la polio suivant la dose et par département géographique	29
Tableau 23	
Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu de la Vitamine A suivant la dose administrée par département géographique	30
Tableau 24	
Répartition des consultations bucco-dentaires enregistrées dans les institutions sanitaires selon le type de soins fournis par département	31
Tableau 25	
Nombre d'institutions offrant le service d'ophtalmologie et nombre de consultations et d'interventions chirurgicales de cataracte réalisées par département, CNPC	31
Tableau 26	
Cas de diabète, d'HTA et de tumeurs enregistrés par département	32
Tableau 27	
Couverture de la notification intra départementale	33
Tableau 28	
Distribution des maladies et phénomènes morbides notifiés par département	34
Tableau 29	
Résultat de laboratoire des maladies sous surveillance	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Indice synthétique de fécondité par département	6
Graphique 2	Taux de mortalité infantile par département/région	6
Graphique 3	Répartition des établissements de santé d’Haïti selon le département géographique et la catégorie	7
Graphique 4	Répartition des établissements de santé d’Haïti selon le département géographique et le statut	8
Graphique 5	Niveau de couverture des données rapportées par département géographique	13
Graphique 6	Indice de concentration des services de santé par département	15
Graphique 7	Répartition des visites prénatales selon le rang par département géographique	20
Graphique 8	Distribution du fer folate aux femmes enceintes par département (%) ..	22
Graphique 9	Femmes de 15-49 ans ayant reçu les doses complètes ou une dose de rappel de dT par département géographique	23
Graphique 10	Evolution mensuelle des cas suspects de Chikungunya	38
Graphique 11	Distribution des cas d’agression d’animal suspect de rage par département	39
Graphique 12	Evolution mensuelle des nouveaux cas de choléra	40
Graphique 13	Décès suspects de choléra par catégorie	40

LISTE DES CARTES

Carte 1	Cas de Diarrhée Aiguë Aqueuse par département	35
Carte 2	Cas de Malaria confirmés par département	35
Carte 3	Cas suspects de fièvre typhoïde par département	36
Carte 4	Cas suspects de Dengue par département	36
Carte 5	Infections Respiratoires Aiguës Notifiées par département	37
Carte 6	Incidence des cas suspects de Chikungunya par département	38
Carte 7	Incidence de cas suspects de choléra par département	41

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

CNPC :	Centre National de prévention de la cécité
CTDA :	Centre de traitement des diarrhées aiguës
DELR :	Direction d'Epidémiologie, de Laboratoires et de Recherche
EMMUS :	Enquête sur la mortalité, morbidité et utilisation des services
EPSSS :	Etude sur la prestation des services de soins de santé
HTA :	Hypertension artérielle
HUEH :	Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti
IRA :	Infection respiratoire aigue
ISF :	Indice Synthétique de fécondité
LNSP :	Laboratoire National de Santé Publique
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MIJ :	Maternité Isaïe Jeanty
MSPP :	Ministère de la Santé Publique et de la Population
PIP :	Programme d'Investissement Public
SIGRH :	Système d'information et de gestion des ressources humaines du MSPP
SISNU :	Système d'information sanitaire national unique
UEP :	Unité d'Etudes et de Programmation

INTRODUCTION

L'annuaire statistique du MSP fait partie d'une série de documents préparés sur une base annuelle par l'Unité d'Etudes et de Programmation (UEP) et qui présente une information actualisée sur les conditions et l'état de santé de la population du pays. Le dernier rapport a été publié en 2013 avec une couverture de données évaluée à 87 %. Une série de mesures ont été adoptées en 2014 afin d'améliorer la performance du système d'information sanitaire en termes de promptitude et de complétude des données rapportées et relancer sur cette nouvelle base la publication annuelle des statistiques de services. Les efforts déployés ont produit les résultats escomptés ; puisque les données statistiques de l'année 2014 sont publiées avec un niveau de complétude estimée à 90 % soit une amélioration de performance d'environ 3%.

L'UEP s'estime heureuse de mettre à la disposition du public en général, des partenaires du MSP, du personnel de santé et des autorités sanitaires en particulier, la version 2014 de l'annuaire. Les données utilisées pour l'élaboration du document proviennent du Système d'Information Sanitaire de Routine et du Système National de Surveillance Epidémiologique, en se basant sur les statistiques collectées dans les points de prestation de services institutionnels et communautaires et traitées au niveau des bureaux départementaux. L'UEP et la Direction d'Epidémiologie, de Laboratoire et de Recherche (DEL) ont effectué l'analyse des données et la rédaction du rapport.

Les informations présentées portent sur :

- ◆ Le profil démographique du pays
- ◆ Les ressources consacrées à la santé de la population
- ◆ La couverture des services sanitaires de base
- ◆ La fréquence et la distribution des maladies sous surveillance.

L'Unité d'Etudes et de Programmation espère que l'information générée sera utilisée pour identifier les problèmes qui affectent la performance des programmes et en même temps orienter les stratégies et interventions sanitaires relatives au renforcement de l'offre, de la couverture et de la qualité des services de santé dans le pays.

CHAPITRE 1

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1.1 Population Générale et Groupes Cibles

Pour l'année 2014, la population totale d'Haïti est estimée à environ 10 745 665 personnes, dont la majorité habite dans le département de l'Ouest (36.9%) et de l'Artibonite (15.8%). Concernant le milieu de résidence, plus de la moitié de la population réside en milieu urbain (51.2%). Toutefois, il est important de mentionner que cette prédominance urbaine n'est constatée que dans le département de l'Ouest, car, dans tous les autres départements on retrouve beaucoup plus d'individus en milieu rural qu'en milieu urbain. Les départements à plus forte proportion de population rurale sont : le Sud-Est (85.0%), les Nippes (82.1%), le Centre (80.0%) et le Sud (77.6%) (*Voir Tableau 1*).

Tableau 1
Répartition de la population d'Haïti selon le département et le milieu de résidence
MSPP - Année 2014

Département	Population totale	Population (%)	Population (%)		Total
			Urbaine	Rurale	
Artibonite	1 701 220	15.8	42.2	57.8	100.0
Centre	734 876	6.8	20.0	80.0	100.0
Grande-Anse	461 172	4.3	23.2	76.8	100.0
Nippes	337 310	3.1	17.9	82.1	100.0
Nord	1 050 922	9.8	49.7	50.3	100.0
Nord-Est	387 967	3.6	47.7	52.3	100.0
Nord-Ouest	717 707	6.7	27.5	72.5	100.0
Ouest	3 968 343	36.9	83.0	17.0	100.0
Sud	763 176	7.1	22.4	77.6	100.0
Sud-Est	622 972	5.8	15.0	85.0	100.0
Total	10 745 665	100.0	51.2	48.8	100.0

Source : Elaboration propre à partir des projections de population de l'IHSI

Concernant la distribution de la population suivant le sexe, en 2014 on note un peu plus de femmes (50.4%) que d'hommes (49.6%). Ainsi pour chaque 100 femmes on retrouve 98 hommes en moyenne. Il est à signaler que la proportion d'hommes dépasse celle des femmes dans les départements comme les Nippes (52.4%), la Grande-Anse (52.2%), le Sud (51.7%), le Centre (51.1%) et le Nord-Est (50.2%) (*Voir Tableau 2*).

Tableau 2
Répartition de la population totale d'Haïti selon le département et le sexe
MSPP, Année 2014

Département	Population totale	Population (%)		Rapport de masculinité sur 100
		Masculin	féminin	
Artibonite	1 701 220	49.5	50.5	98.0
Centre	734 876	51.1	48.9	104.0
Grande-Anse	461 172	52.2	47.8	109.0
Nippes	337 310	52.4	47.6	110.0
Nord	1 050 922	49.1	50.9	97.0
Nord-Est	387 967	50.2	49.8	101.0
Nord-Ouest	717 707	49.6	50.4	98.0
Ouest	3 968 343	48.3	51.7	94.0
Sud	763 176	51.7	48.3	107.0
Sud-Est	622 972	49.9	50.1	99.0
Total	10 745 665	49.6	50.4	98.0

Source : Elaboration propre à partir des projections de population de l'IHSI

Comme le montrent les résultats des enquêtes récentes (*EMMUS V et autres*), la situation sanitaire du pays est caractérisée par une mortalité générale et spécifique (maternelle, infanto-juvénile) relativement élevée causée en grande partie par des pathologies d'origine infectieuse et parasitaire et des maladies de carences. Le niveau de fécondité, quoiqu'en baisse durant les 20 dernières années, demeure encore relativement haut comparative-ment aux autres pays de la région des Amériques et des Caraïbes.

Pour améliorer la situation de santé des citoyens du pays, le MSPP a mis en œuvre des programmes et interventions sanitaires ciblant en priorité les enfants de moins de cinq ans, les femmes en âge de procréer en général et les mères en particulier. Le poids de ces groupes dans la population totale du pays est présenté au **Tableau 3**.

En 2014, les enfants de moins d'un an représentent 2,5 % de la population totale et la proportion a varié de 2.1 % pour le département de l'Ouest à 3.2 % dans le Centre. Les enfants de 1 à 4 ans constituent en moyenne 9.5% de la population totale. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans les départements du Centre (12.2%), du Nord-Est (12,0%) et du Nord-Ouest (11.0%).

Les femmes en âge de procréer sont estimées à 26.6% de la population totale. Les plus faibles proportions sont notées dans le département des Nippes (21,4 %) et les plus élevées dans l'Ouest (30 %).

Tableau 3
Répartition des populations cibles (moins d'un an, 1-4 ans et femmes 15-49 ans)
par département
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Population totale</i>	<i>Population de moins d'un an (%)</i>	<i>Population 1-4 ans (%)</i>	<i>Femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)</i>
Artibonite	1 701 220	2.5	9.6	26.6
Centre	734 876	3.2	12.2	23.4
Grande-Anse	461 172	2.7	10.3	21.9
Nippes	337 310	2.6	10.1	21.4
Nord	1 050 922	2.5	9.6	26.6
Nord-Est	387 967	3.1	12.0	23.8
Nord-Ouest	717 707	2.9	11.0	24.9
Ouest	3 968 343	2.1	8.0	30.0
Sud	763 176	2.5	9.8	22.6
Sud-Est	622 972	2.7	10.4	23.2
Total	10 745 665	2.5	9.5	26.6

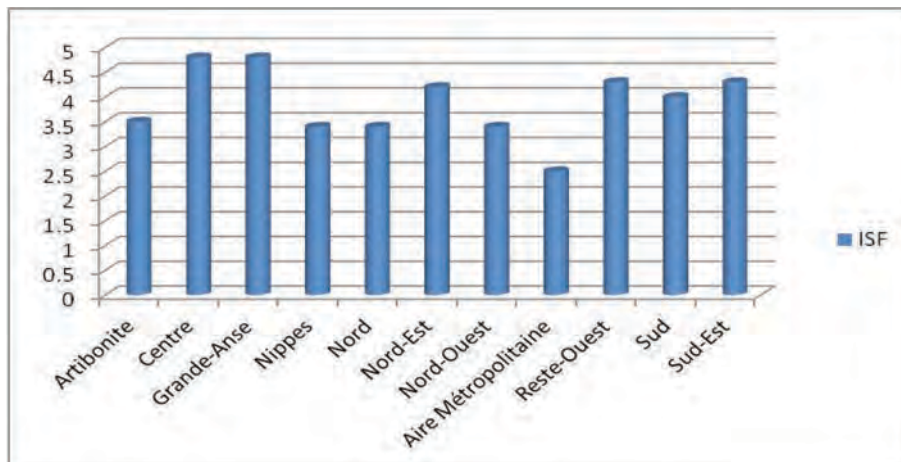
Source : Elaboration propre à partir des projections de population de l'IHSI

1.2 Fécondité et Mortalité infantile

1.2.1 Fécondité

Selon l'EMMUS V de 2012, l'indice synthétique de fécondité (ISF) en Haïti était estimé à 3.5 c'est-à-dire à la fin de sa vie féconde, la femme haïtienne a donné naissance en moyenne à 3,5 enfants. Donc, en 2014, le nombre d'enfants qu'aurait une femme au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours de l'année 2012 serait de 3.5. Le graphique suivant permet de comparer l'ISF entre les départements et l'Aire Métropolitaine (*Voir Graphique 1*). On remarque que l'ISF est plus important au niveau des départements du Centre et de la Grande-Anse (4,5 enfants par femme). L'indice le moins élevé a été observé au niveau de l'Aire Métropolitaine (2,5 enfants par femme).

Graphique 1
Indice synthétique de fécondité par département
MSPP, Année 2012

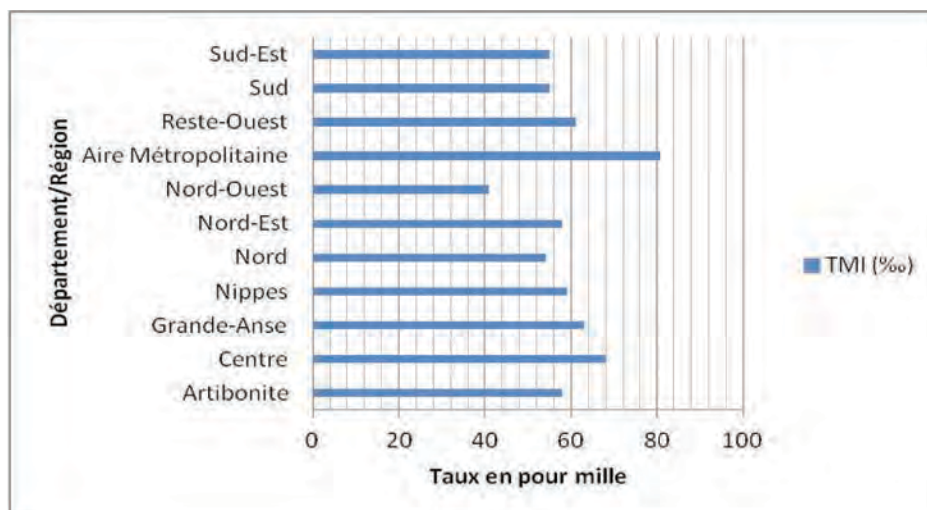


Source : Elaboration propre à partir des données de l'EMMUS V - ISF : 3.5

1.2.2 Mortalité infantile

Les résultats des enquêtes sur la Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS) ont montré une baisse importante du niveau de la mortalité infantile en Haïti passant de 80 pour mille en 2000 à 59 pour mille en 2012. Dans certaines régions du pays, les décès infantiles ont largement dépassé le niveau national ; c'est le cas de l'Aire Métropolitaine (80‰), des départements du Centre (75‰) et de la Grande-Anse (63‰). (Voir Graphique 2).

Graphique 2
Taux de mortalité infantile par département/région
MSPP, Année 2012



Source : Elaboration propre à partir des données de l'EMMUS V - TMI : 59 pour mille

CHAPITRE 2

RESSOURCES CONSACREES A LA SANTE DE LA POPULATION

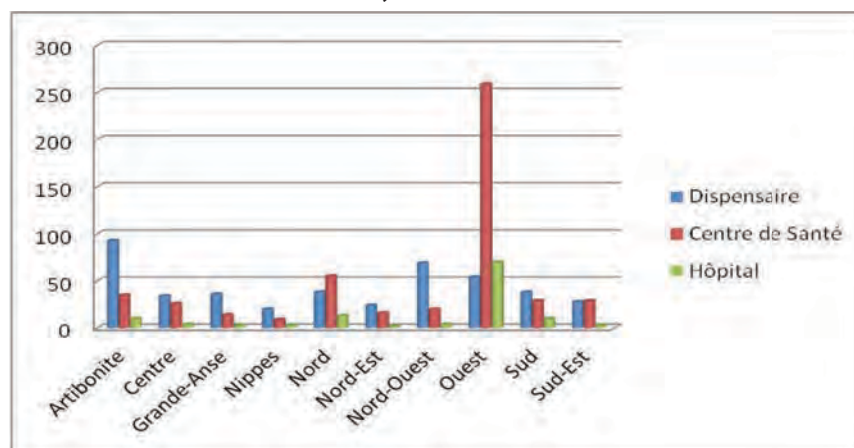
Pour répondre à la demande des services de santé de la population, des efforts importants sont consentis en vue d'améliorer l'organisation et l'offre des soins de santé et de garantir en même temps un paquet de services essentiels dans tous les départements géographiques. Dans le cadre de ces efforts, l'emphase a été mise sur la construction, la rénovation des établissements de santé, l'augmentation de la capacité installée en lits d'hôpitaux et le renforcement du réseau ambulancier national ; tout en mobilisant les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour améliorer la qualité des services offerts. Les résultats obtenus sont résumés dans ce chapitre.

2.1 Infrastructures sanitaires

Jusqu'au mois de Décembre 2014, un total de 1048 institutions de santé a été dénombré dans le pays. La majorité sont des Centres de santé (47%) et des Dispensaires (41%). Le département de l'Ouest accuse le plus fort pourcentage d'établissements de santé. La plupart de ces institutions relèvent principalement des secteurs privé et public. Les institutions mixtes (*partenariat public/privé*) ne représentent que 16%. **(Voir Graphiques 3 et 4).**

Il importe de souligner que l'accessibilité géographique des services de santé s'est améliorée au cours de l'année 2014 car des 1048 structures sanitaires, 31 nouvelles ont été achevées et inaugurées au cours de cette période. Les détails sur ces nouvelles constructions sont présentés dans le rapport sur **Les Grandes Réalisations** du MSPP pour la période fiscale 2013-2014.

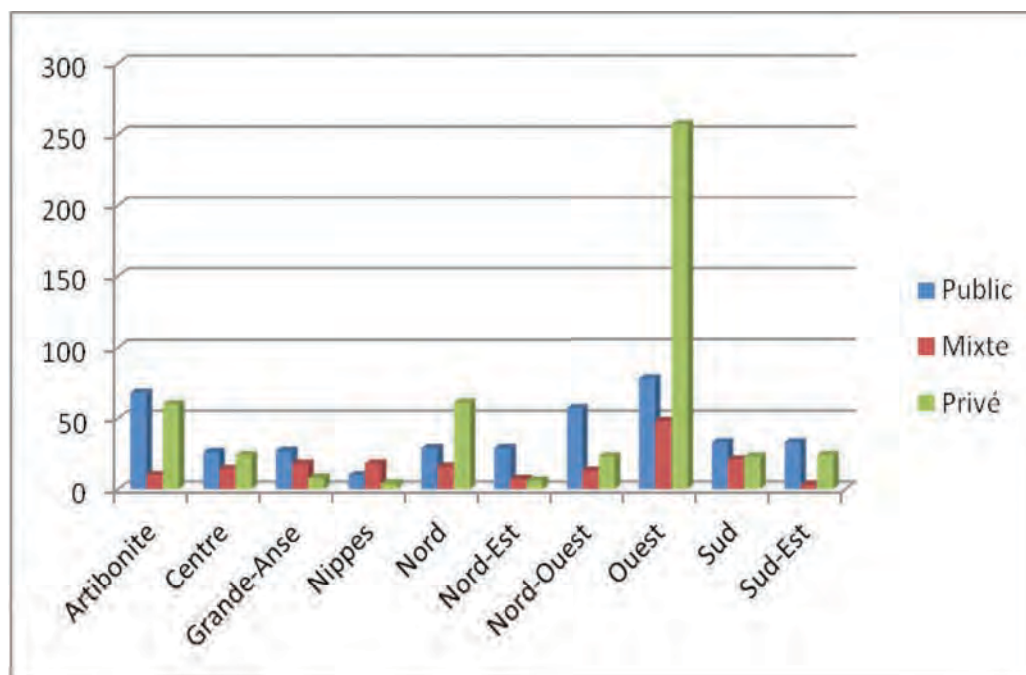
Graphique 3
Répartition des établissements de santé d'Haïti
selon le département géographique et la catégorie
MSPP, Année 2014



Source : Liste des institutions sanitaires, MSPP, Mars 2015

N : 1 048 ; Dispensaires : 41% ; Centres de santé: 47% ; Hôpitaux : 12%

Graphique 4
Répartition des établissements de santé d'Haïti
selon le département géographique et le statut
MSPP, Année 2014



Source : Liste des institutions sanitaires, MSPP, Mars 2015

N : 1 048 ; Public : 37% ; Privé : 47% ; Mixte : 16%

2.2 Ressources matérielles

2.2.1 Disponibilité des lits d'hôpitaux

En 2013, 7 375 lits d'hôpitaux ont été recensés sur l'ensemble du territoire, soit un ratio de 7 lits pour 10 000 habitants. L'analyse de ces coefficients par département géographique fait ressortir une plus grande disponibilité des services d'hospitalisation dans les départements de l'Ouest (9.14), du Centre (8.40) et du Sud (7.59). Par contre, ces statistiques traduisent un accès limité aux lits d'hôpitaux dans les départements du Nord-Est (3.25), du Sud-Est (3.39) et de la Grande-Anse (3.64) (**Voir Tableau 4**).

Tableau 4
Répartition des lits d'hôpitaux et Ratio lits/ population
par département géographique
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Population totale</i>	<i># de lits</i>	<i>Ratio lits/ 10.000 habitants</i>
Artibonite	1701 220	723	4.25
Centre	734 876	617	8.40
Grande-Anse	461 172	168	3.64
Nippes	337 310	162	4.80
Nord	1 050 922	716	6.81
Nord-Est	38 7967	126	3.25
Nord-Ouest	717 707	446	6.21
Ouest	3 968 343	3627	9.14
Sud	76 176	579	7.59
Sud-Est	622 972	211	3.39
Total	10 745 665	7375	6.86

Source : Elaboration propre à partir des données de l'Evaluation de la Prestation des Services de Soins de Santé (EPSSS), MSPP 2013

2.3 Ressources financières

Le MSPP a effectué des décaissements de l'ordre de 3,126, 617, 869.54 gourdes pour la période annuelle allant d'octobre 2013 à Septembre 2014 dont 2, 848, 517,869.54 pour les dépenses de fonctionnement et 278,100, 000.00 gourdes pour les dépenses d'investissement. La quasi-totalité des fonds du budget de fonctionnement (89.9 %) sont consacrés au paiement de salaires du personnel de santé au niveau des dix départements géographiques. Dans l'ensemble, le budget de fonctionnement a été exécuté à 99.5%. La contribution du Ministère aux opérations des Directions Départementales et des établissements de santé était faible. La répartition du budget de fonctionnement est présentée au **Tableau 5**.

Tableau 5
Répartition du budget 2013- 2014 de fonctionnement par rubrique de dépenses
MSPP, Année 2014

<i>Rubriques</i>	<i>Prévisions (en %)</i>	<i>Dépenses (%)</i>
1. Personnel	89.71	89.89
2. Services et Charges Diverses	2.93	3.01
3. Biens de consommation	4.97	4.92
4. Immobilisations corporelles	1.36	1.36
7. Subventions, quotes-parts	0.37	0.16
9. Autres dépenses publiques	0.65	0.65
TOTAL	100.00	100.00

Source : Elaboration propre à partir des données des Grandes Réalisations du MSPP-2013-2014

Total prévisions : 2, 861, 593,414.36 ; Total dépenses : 2, 848, 517,869.54

Les fonds du budget d'investissement étaient affectés essentiellement au financement des constructions d'établissements de santé. Le pourcentage d'exécution au 30 Septembre 2014 ne peut pas être estimé étant donné que 90% des décaissements du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour le Programme d'Investissement Public (PIP) ont été faits au mois d'Août et de Septembre 2014 (*les deux derniers mois de l'année fiscale*). Des 39 projets élaborés, 35 étaient des projets de construction. Le temps de lancer les avis d'appels d'offre et de signer les contrats, les travaux d'exécution de la majorité d'entre eux ont donc commencé en Octobre 2014. La répartition des montants alloués durant l'exercice 2013-2014 dans les départements est présenté au **Tableau 6** ci-dessous.

Tableau 6
Répartition du budget d'investissement 2013-2014 par département
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Montant alloué par le MEF en %</i>
Artibonite	2.11
Centre	5.34
Grande-Anse	9.48
Nippes	3.91
Nord	16.67
Nord-Est	6.60
Nord-Ouest	7.50
Ouest	8.40
Sud	26.20
Sud-Est	8.76
Niveau central	5.03
TOTAL	100.00

Source : Elaboration propre à partir des données des Grandes Réalisations MSPP-2013-2014

Total décaissé par le MEF : 278, 100,000.00 gourdes

2.4 Ressources humaines

La fourniture des services de qualité requiert la disponibilité de personnel médical et paramédical qualifié et en quantité suffisante. Des normes et standard internationaux relatifs aux ratios personnel de santé par habitant d'un pays ont été définis. La répartition par catégorie et par département du personnel médical et paramédical public est indiquée au **Tableau 7**.

Certaines catégories de personnel, en particulier les dentistes et les officiers sanitaires, se révèlent insuffisantes dans la plupart des départements. De plus, le ratio médecins et infirmières pour 10 000 habitants (3.66) demeure encore faible par rapport à la norme minimale de 25 requis. Ce ratio traduit aussi un déséquilibre dans la répartition du personnel médical à travers les départements géographiques du pays. L'Ouest (2.27), le Centre (2.33) et le Nord-Ouest (2.88) constituent les départements les mieux pourvus.

Tableau 7
Répartition (en %) du personnel (public) médical et paramédical de santé
selon la catégorie et le département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Pop. totale	Méd.	Infir.	Dentiste	Techn. Labo/		Ag. de santé	Autres	Total	Ratio méd+Inf. pour 10 000 hab.
					radiologie	Off. San.				
Artibonite	1 701 220	12.40	17.26	9.68	13.81	15.31	14.80	14.46	15.47	3.73
Centre	73 4876	6.37	3.74	6.45	4.24	8.16	3.54	5.22	4.35	2.33
Grande-Anse	461 172	6.26	6.89	8.06	5.02	10.20	6.70	5.62	6.54	5.75
Nippes	337 310	3.51	4.04	3.23	2.98	9.18	3.63	4.02	3.86	4.57
Nord	1 050 922	19.32	17.10	17.74	20.72	9.18	19.93	15.86	18.05	6.58
Nord-Est	387 967	5.82	6.13	3.23	5.34	8.16	10.43	6.02	6.73	6.13
Nord-Ouest	717 707	4.17	5.60	8.06	5.34	6.12	4.75	6.63	5.34	2.88
Ouest	3 968 343	23.49	22.70	25.81	26.06	15.31	24.67	22.49	23.39	2.27
Sud	763 176	10.87	11.40	12.90	12.24	11.22	4.75	9.64	10.15	5.80
Sud-Est	622 972	7.79	5.14	4.84	4.24	7.14	6.80	10.04	6.13	3.63
Total	10 745 665	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	3.66
N		911	3018	62	637	98	1074	498	6298	

Source : Elaboration propre à partir des données du SIGRH

CHAPITRE 3

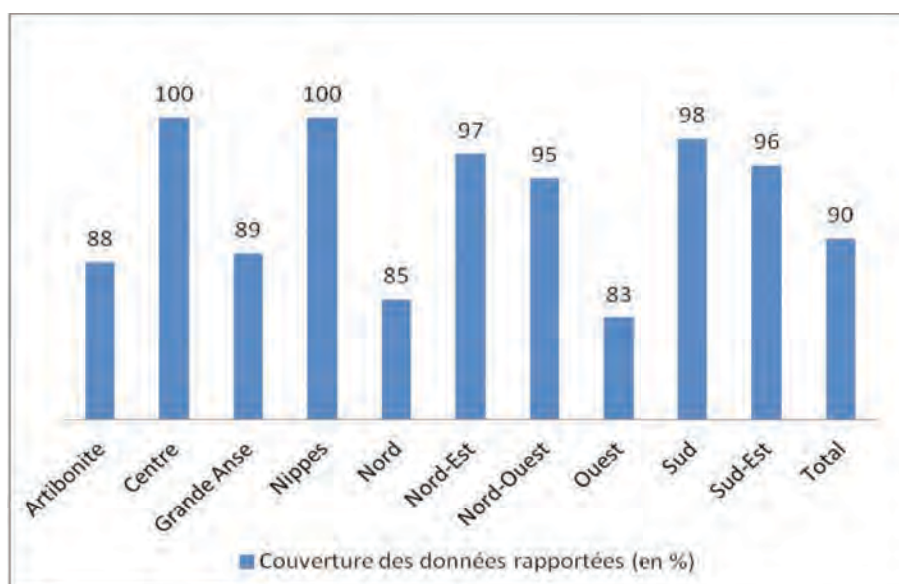
FREQUENTATION ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTE

Ce chapitre présente la fréquence et la distribution des maladies sous surveillance, de certaines maladies chroniques ainsi que le niveau de couvertures des services sanitaires de base fournies à la population.

3.1 Couverture et limitation des données du rapport

Les données utilisées pour l'analyse des statistiques de services de l'année 2014 accusent un niveau de couverture de 90 % soit une amélioration par rapport au dernier Annuaire statistique du MSPP dans lequel la complétude des données a été évaluée à 87%. Les niveaux de couverture des rapports les moins élevés ont été notés dans les départements de l'Ouest (83%) et du Nord (85%) (*Voir Graphique 5*). A l'exception de l'Hôpital Universitaire La Paix, les autres centres hospitaliers universitaires de l'Aire Métropolitaine qui occupent une place spéciale dans l'offre des soins de santé en général et des soins spécialisés en particulier, n'ont fourni aucun renseignement sur leur prestation de services au cours de l'année 2014. En conséquence, les couvertures de services calculées à partir des données disponibles donnent une vue incomplète de la performance des établissements et des programmes de santé.

Graphique 5
Niveau de couverture des données rapportées par département géographique MSPP, Année 2014



Source : *Elaboration propre à partir des rapports statistiques des départements sanitaires*

3.2 Fréquentation globale des services

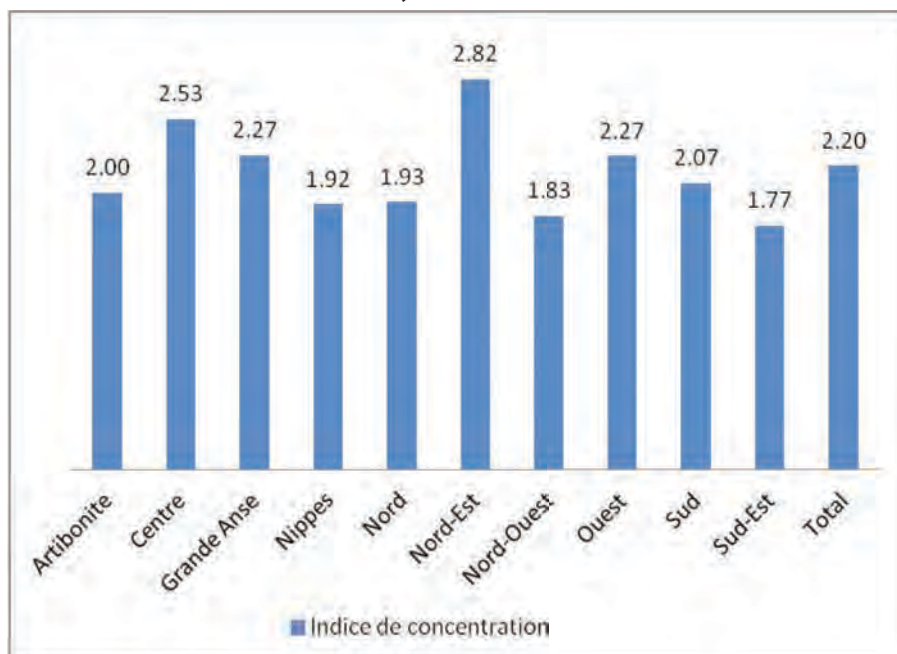
Pour l'année 2014, moins d'un tiers de la population du pays, soit environ 31 %, ont sollicité les services de santé disponibles aux niveaux communautaire et institutionnel. Les départements du Centre et du Nord-Est accusaient des taux de fréquentation respectifs de 52.88% et de 58.60% dépassant ainsi le niveau de demande des services enregistré dans la population totale (**Voir Tableau 8**). Il faut aussi ajouter que ces demandeurs de services ont effectué durant la période annuelle considérée, en moyenne 2.2 visites dans les établissements de santé concernés (**Voir Graphique 6**). Si l'on excepte les motifs de recours aux services de santé pour des problèmes liés à la prise en charge de la morbidité (34.92%), les autres principales causes des visites dans les sites demeurent les services pédiatriques (27.70%) et la planification familiale (26.29%). Ces causes sont présentées au **Tableau 9**.

Tableau 8
Nombre total de visites et nombre moyen de visites
par habitant et par département géographique
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Population totale</i>	<i>Nombre de premières visites</i>	<i>% de la population ayant sollicité les services</i>
Artibonite	1 701 220	538 487	31.65
Centre	734 876	430 609	58.60
Grande-Anse	461 172	133 078	28.86
Nippes	337 310	104 058	30.85
Nord	1 050 922	292 126	27.80
Nord-Est	387 967	205 164	52.88
Nord-Ouest	717 707	177 041	24.67
Ouest	3 968 343	1 154 489	29.09
Sud	763 176	21 0936	27.64
Sud-Est	622 972	131 591	21.12
Total	10 745 665	3 376 468	31.42

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Graphique 6
Indice de concentration des services de santé par département
MSPP, Année 2014



Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Tableau 9
Répartition des consultations selon le type de service sollicité
et le département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Nombre total de Consultations	Type de services en %					Total
		Pédiatrique	Prénatal	PF	Soins bucco-dentaires	Autres	
Artibonite	1 053 300	20.66	9.05	37.79	0.38	32.12	100.00
Centre	823 721	28.06	9.21	16.90	2.32	43.52	100.00
Grande-Anse	334 886	21.06	9.17	36.62	2.24	30.92	100.00
Nippes	189 446	24.39	7.11	24.38	0.89	43.22	100.00
Nord	503 489	25.06	10.09	21.93	2.95	39.97	100.00
Nord-Est	581 074	38.06	6.13	40.71	0.42	14.69	100.00
Nord-Ouest	335 625	28.44	10.44	30.48	0.90	29.75	100.00
Ouest	1 837 514	32.74	10.90	15.88	2.26	38.22	100.00
Sud	438 064	20.42	7.21	36.42	1.69	34.26	100.00
Sud-Est	179 818	22.01	13.43	24.10	0.85	39.62	100.00
Total	6 276 937	27.70	9.44	26.29	1.64	34.92	100.00

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

3.3 Urgences

En 2014, un total de 290 136 cas d'urgence a été enregistré dans l'ensemble des établissements de santé du pays qui ont renseigné sur ces services. Les patients sont soignés en urgence pour différentes causes. Des trois causes spécifiées, les accidents de la route apparaissent les plus fréquents (14%). Si ces derniers se révélaient plus courants dans les Nippes (19.96%), le Sud-Est (20.96%) et le Sud (22.24%), les accidents du travail survenaient plus fréquemment dans la Grande-Anse (10.27%) et les accidents domestiques dans le Nord-Est (16.34%) et le Nord-Ouest (21.03%) (voir **Tableau 10**). Ces résultats doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où les autres urgences totalisent plus de sept sur dix des raisons ayant justifié la demande des services d'urgences.

Tableau 10
Répartition des urgences selon la cause et le département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Nombre de cas vus en urgence	Type de causes en %			Total	
		Accident de la route	Accident du travail	Accident domestique		
Artibonite	44053	14.71	2.16	4.14	78.99	100.00
Centre	68693	10.14	1.81	3.70	84.35	100.00
Grande Anse	10038	17.81	10.27	8.90	63.02	100.00
Nippes	12552	19.96	5.55	11.37	63.12	100.00
Nord	35151	14.87	3.06	5.79	76.27	100.00
Nord-Est	13538	16.13	9.69	16.34	57.84	100.00
Nord-Ouest	13881	11.38	8.31	21.03	59.28	100.00
Ouest	59861	11.47	3.11	6.20	79.22	100.00
Sud	18706	22.24	4.91	7.58	65.27	100.00
Sud-Est	13663	20.96	6.57	9.63	62.83	100.00
Total	290136	14.00	3.84	7.00	75.16	100.00

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Dans le cadre du programme de transfusion sanguine, 28,867 pochettes de sang ont été collectées en 2014, soit 72% de l'objectif qui avait été fixé à 40,000. Par conséquent, le taux de réponse à la demande de sang n'a été que de 55% : 53% des 50,109 demandes chez les adultes et 81% des 5,118 demandes chez les enfants.

3.4 Mouvements des patients hospitalisés

Le **Tableau 11** renseigne sur les entrées et sorties des patients dans les centres hospitaliers du pays. Au cours de l'année considérée, plus de 100 000 patients ont été admis et 93 638 ont été exéatés des services hospitaliers. Parmi les exéats, 95% des patients étaient sortis vivants des services d'hospitalisation et 5% étaient décédés dont plus de la moitié après un séjour supérieur à 48 heures. Le taux de mortalité hospitalière est estimé à 2.10%. Il importe de souligner le sous rapportage de ces données pour certains départements comme la Grande-Anse et le Sud-Est, ce qui pourrait affecter la fiabilité de cette information.

Tableau 11
Mouvement des patients hospitalisés par département
MSPP, Année 2014

Département	Patients admis (%)	Condition d'exéat en %				Taux de mortalité hospitalière (%)
		Exéatés	Exéatés vivants	Décès avant 48 H	Décès après 48 H	
Artibonite	11.93	12 473	94.65	2.00	3.34	3.34
Centre	3.46	2 919	90.96	7.06	1.99	1.99
Grande-Anse	0.17	171	100.00	0.00	0.00	0.00
Nippes	5.00	4 743	95.26	3.20	1.54	1.54
Nord	23.06	22 610	93.63	4.24	2.13	2.13
Nord-Est	2.87	2 669	94.83	4.38	0.79	0.79
Nord-Ouest	10.25	9 364	96.84	1.56	1.60	1.60
Ouest	27.67	21 864	93.06	4.71	2.24	2.24
Sud	15.14	16 057	96.61	1.68	1.71	1.71
Sud-Est	0.45	768	93.36	5.99	0.65	0.65
Total	100.00	93 638	94.51	3.39	2.10	2.10

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Total admissions= 101,001

CHAPITRE 4

COUVERTURE DES SERVICES FOURNIS DANS LE CADRE DES PROGRAMMES PRIORITAIRES

4.1 Santé de la Mère et de la Femme

4.1.1 Planification Familiale

En décembre 2014, les programmes de planification familiale du pays ont enregistré un total de 531 775 clients qui utilisaient une méthode moderne de contraception soit un niveau d'utilisation de 18 %. Cependant, une variation importante relative à l'usage de la PF a été notée ; le pourcentage d'utilisation va de 12% dans le Nord-Ouest à 40.71% dans les Nippes. Les méthodes les plus utilisées demeurent les injectables, le condom et à un degré moindre la pilule. Les données sur les méthodes de longue durée (Ligature) semblent être sous rapportées (*Voir Tableau 12*).

Tableau 12
Répartition des utilisateurs de PF et taux d'utilisation de la PF
selon la méthode et le département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Femmes de 15-49 ans attendues	Gamme de méthodes Contraceptives										% d'uti- lisation de la PF
		Pilule	Injectable	DIU	Implant	Ta- blettes vagi- nales	Condom	MAMA	Collier	Ligature	Total	
Artibonite	451 781	4 657	28 197	27	1 413	0	36 010	15	2	16	70 337	15.57
Centre	172 049	3 793	28 519	181	4 249	7	5 228	231	16	52	42 276	24.57
Grande-Anse	100 943	2 809	14 203	88	2 888	22	12 700	245	43	5	33 003	32.69
Nippes	72 263	2 707	17 000	1	1 022	1	7 700	930	3	56	29 420	40.71
Nord	279 086	3 303	21 072	139	5 624	0	24 326	289	41	4	54 798	19.63
Nord-Est	92 382	2 809	17 563	0	1 034	0	7 711	947	5	54	30 123	32.61
Nord-Ouest	179 045	1 213	8 201	0	1 251	14	10 919	322	24	0	21 944	12.26
Ouest	1 188 579	24 750	72 341	172	1 794	272	82 099	1602	283	44	183 357	15.43
Sud	172 387	2 817	14 268	82	2 851	22	12 827	248	42	2	33 159	19.24
Sud-Est	144 556	2 917	14 300	90	2 900	25	12 827	250	45	4	33 358	23.08
Total	2 853 071	51 775	235 664	780	25 026	363	212 347	5079	504	237	53 1775	18.64

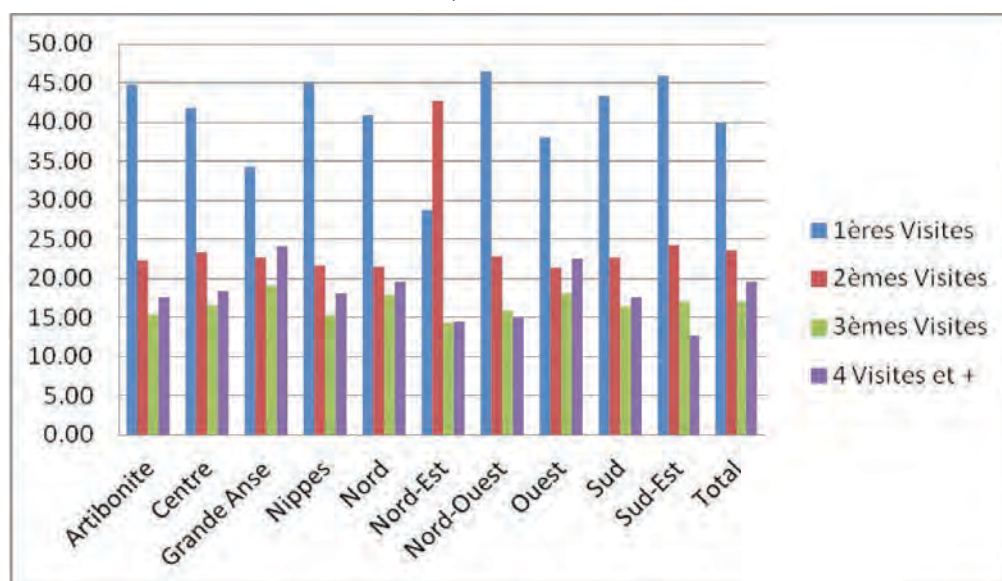
Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

4.1.2 Consultations prénatales

Les institutions de santé du pays ont rapporté un total de 630 555 visites prénatales pour la période allant de janvier à décembre 2014. La distribution de ces visites selon le rang est montrée dans le **Graphique 7**. Elles sont ainsi réparties :

- ◆ Première visite : 40 %
- ◆ Deuxième visite : 23.56 %
- ◆ Troisième visite : 17.01 %
- ◆ Quatrième visite et + : 19,49 %

Graphique 7
Répartition des visites prénatales selon le rang par département géographique
MSPP, Année 2014



Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

N= 630 555

Concernant la couverture des consultations prénatales, environ 93.73 % des grossesses attendues ont bénéficié des services prénatals. A noter que seulement 39.93% de ces femmes ont effectué trois visites recommandées. (**Voir Tableau 13**).

Tableau 13
Couverture des premières et troisièmes visites prénatales par département
MSPP, Année 2014

Département	# de grossesses attendues (2.5%)	Couverture en % selon le rang	
		1ères Visites	3èmes Visites
Artibonite	42 531	96.41	33.23
Centre	18 372	162.34	64.38
Grande-Anse	11 529	90.44	50.10
Nippes	8 433	69.16	23.54
Nord	26 273	83.26	36.58
Nord-Est	9 699	134.18	66.58
Nord-Ouest	17 943	78.43	26.95
Ouest	99 209	91.19	43.47
Sud	19 079	76.70	29.02
Sud-Est	15 574	68.36	25.54
Total	268 642	93.73	39.93

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Il est important de mentionner qu'un tiers des premières visites prénatales ont été réalisées dans l'intervalle recommandé par les normes du MSPP soit durant le premier trimestre de la grossesse (0-3 mois). Un pourcentage important de ces visites ont eu lieu tardivement soit durant le deuxième trimestre de la grossesse (42.72%) ou le troisième trimestre (24.26%). (Voir Tableau 14).

Tableau 14
Période des premières visites prénatales par département géographique
MSPP, Année 2014

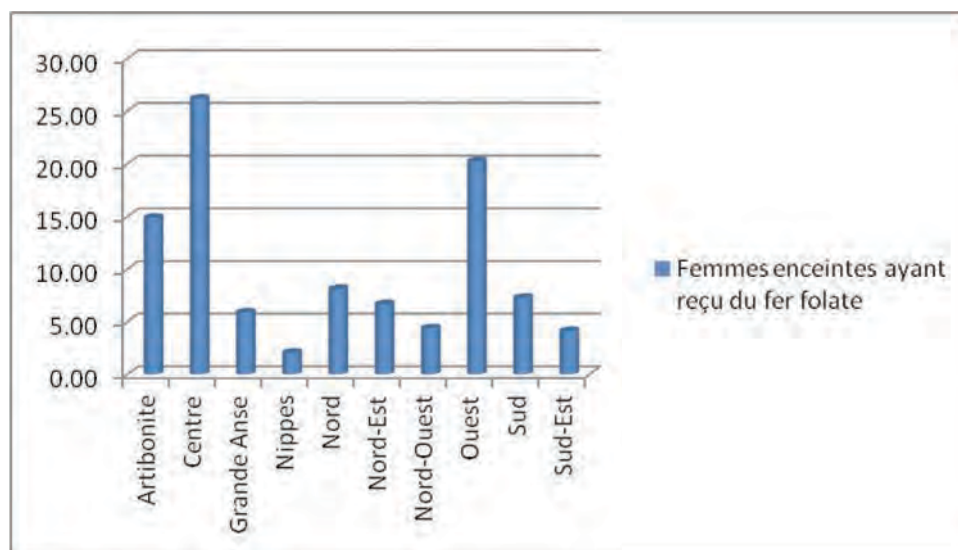
Département	1e visites prénatales	Période de la visite		
		0-3 mois	4-6 mois	7-9 mois
Artibonite	16.29	30.81	47.03	22.16
Centre	11.85	28.96	44.75	26.30
Grande-Anse	4.14	28.69	43.89	27.43
Nippes	2.32	27.07	45.52	27.40
Nord	8.69	33.15	45.37	21.48
Nord-Est	5.17	36.64	45.92	17.44
Nord-Ouest	5.59	21.80	48.39	29.81
Ouest	35.93	39.69	35.97	24.34
Sud	5.81	25.37	50.34	24.29
Sud-Est	4.23	24.32	47.80	27.88
Total	100.00	33.02	42.72	24.26

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires
 Nombre total de premières visites : 251 794

4.1.3 Distribution de fer folate aux femmes enceintes et administration de Vaccin antitétanique

En plus de leur évaluation clinique et des services conseils portant sur la grossesse, l'accouchement et les suites d'accouchement, les femmes enceintes vues en consultation prénatales ont bénéficié des services de base tels la prévention et le traitement de l'anémie ferriprive par la distribution du fer folate. Au besoin, elles ont reçu également la dose de vaccin antitétanique appropriée. Au cours l'année 2014, 440 084 femmes enceintes ont reçu du fer folate durant la période de la grossesse. Les départements du centre La répartition par département des bénéficiaires de ce produit est présentée dans le **Graphique 8**.

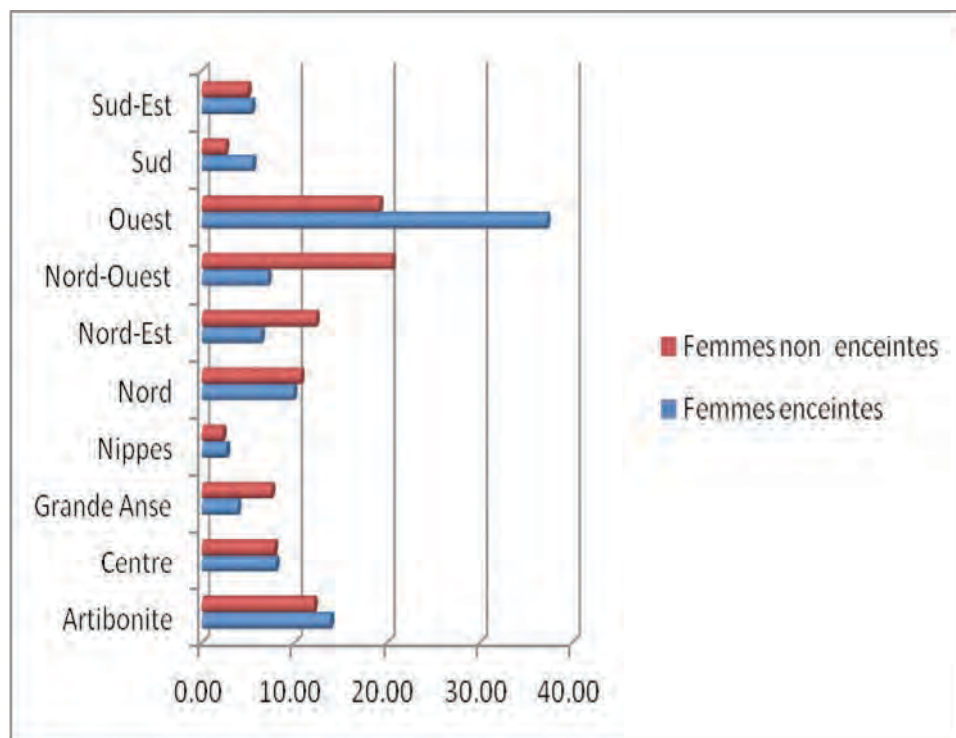
Graphique 8
Distribution du fer folate aux femmes enceintes par département (%)
MSPP, Année 2014



Source : *Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires*
Nombre de femmes enceintes ayant reçu du fer folate : 440084

La protection contre le tétanos concerne à la fois les femmes enceintes et les femmes non enceintes. Au cours de l'année considérée, 360 545 femmes de 15-49 ans dont 161 786 enceintes et 198 759 non enceintes ont reçu les doses complètes ou une dose de rappel du vaccin dT. La couverture vaccinale dT de ces deux groupes de femmes est montrée dans le **Graphique 9**. Ces résultats traduisent un faible niveau de couverture vaccinale dans tous les départements. Les meilleures couvertures se retrouvent dans l'Ouest (37.24% femmes enceintes et 19.19% femmes non enceintes) et l'Artibonite (13.88% de femmes enceintes et 12.12% de femmes non enceintes).

Graphique 9
Femmes de 15-49 ans ayant reçu les doses complètes
ou une dose de rappel de dT par département géographique
MSPP, Année 2014



Source : *Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires*
 Nombre de femmes enceintes : 161 786 ; Nombre de femmes non enceintes : 198 759

4.1.4 Accouchements et Naissances

Pendant l'année 2014, un total de 138 300 accouchements a été enregistré dans les institutions sanitaires du pays dont plus de la moitié au niveau institutionnel (57.05%). Les accouchements communautaires étaient par contre plus importants dans les départements de la Grande-Anse (66.93%), du Nord-Est (55.40%), du Sud-Est (51.62%) et du Nord (51.40%). Seulement 32¹ % des accouchements attendus pour la période ont été rapportés ; ce qui dénote un sous enregistrement important de ces événements dans le système d'information sanitaire de routine. Il faut aussi noter que parmi les accouchements enregistrés, 123190 naissances ont été notifiées, ce qui indique un sous rapportage des naissances (**Tableau 15**).

¹ Non compris les données de HUEH et de la Maternité Isaie Jeanty.

Tableau 15
Répartition des accouchements selon le département géographique et le lieu
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Accouchements</i>	<i>Institutionnel</i>	<i>Non Institutionnel</i>
Artibonite	20 838	64.75	35.25
Centre	15 233	72.66	27.34
Grande Anse	6 837	33.07	66.93
Nippes	4 085	67.15	32.85
Nord	16 478	48.60	51.40
Nord-Est	9 052	44.60	55.40
Nord-Ouest	6 558	56.21	43.79
Ouest	46 010	53.84	46.16
Sud	9 453	74.17	25.83
Sud-Est	3 756	48.38	51.62
Total	138 300	57.05	42.95

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Nombre d'accouchements institutionnels : 78 897 ; Nombre d'accouchements non institutionnels : 59 403

Tableau 16
Couverture des accouchements suivant le lieu et le département géographique
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i># de gros- sesses at- tendues</i>	<i>Accouchements</i>		
		<i>Institutionnel</i>	<i>Non Institutionnel</i>	<i>Non enre- gistrés</i>
Artibonite	42 531	31.72	17.27	51.00
Centre	18 372	60.25	22.67	17.09
Grande-Anse	11 529	19.61	39.69	40.70
Nippes	8 433	32.53	15.91	51.56
Nord	26 273	30.48	32.23	37.28
Nord-Est	9 699	41.62	51.71	6.67
Nord-Ouest	17 943	20.54	16.01	63.45
Ouest	99 209	24.97	21.41	53.62
Sud	19 079	36.75	12.80	50.45
Sud-Est	15 574	11.67	12.45	75.88
Total	268 642	29.37	22.11	48.52

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Tableau 17
Répartition des naissances selon le résultat de l'accouchement
suivant le département géographique
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Type de Naissances en %</i>		
	Total	Vivantes	Mort-nés
Artibonite	19 998	96.79	3.21
Centre	13 799	96.72	3.28
Grande Anse	5 698	98.24	1.76
Nippes	3 968	97.08	2.92
Nord	16 044	97.46	2.54
Nord-Est	7 824	98.49	1.51
Nord-Ouest	6 348	97.53	2.47
Ouest	38 582	98.06	1.94
Sud	8 130	97.32	2.68
Sud-Est	2 799	97.50	2.50
Total	123 190	97.54	2.46

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Nombre de naissances vivantes : 120 163 ; Nombre de mort-nés : 3 027

Au cours de l'année 2014, un total de 200 décès maternels a été enregistré dans les institutions sanitaires du pays. Les départements de l'Ouest (46 décès) et de l'Artibonite (40) ont rapporté le plus grand nombre de décès (**Tableau 18**).

Tableau 18
Répartition des décès maternels enregistrés
dans les institutions sanitaires par département
MSPP, Année 2014

<i>Département</i>	<i>Décès maternels</i>
Artibonite	40
Centre	29
Grande-Anse	4
Nippes	7
Nord	25
Nord-Est	14
Nord-Ouest	8
Ouest	46
Sud	20
Sud-Est	7
Total	200

Source : Rapports des statistiques des institutions sanitaires du MSPP

4.1.5 Suivi postnatal

La période du post partum s'étend de la fin de l'accouchement jusqu'à 42 jours après. Des visites de suivi sont nécessaires pour diminuer les risques de complications médicales à la fois pour la mère et pour son enfant. Un paquet de services de base est mis à la disposition du groupe ciblé, généralement au niveau institutionnel et certaines fois au niveau communautaire. Il inclut entre autres :

- ◆ L'évaluation de l'état de santé de l'enfant
- ◆ La réalisation du bilan clinique et para clinique de la mère
- ◆ L'offre adaptée de PF
- ◆ La distribution de vit A, etc...

Un total de 81 332 visites postnatales a été enregistré dans l'ensemble des départements géographiques du pays soit environ 59 % du total des accouchements rapportés au cours de l'année 2014. Dans l'ensemble, une visite sur trois en moyenne a eu lieu au cours de la première semaine du post partum sauf pour le Nord-Est (54.61%). Il convient de noter que dans l'Ouest le suivi postnatal se fait tardivement pour une forte proportion de nouvelles accouchées. En effet, environ 43 % des accouchements enregistrés dans ce département ont bénéficié d'une visite postnatale dans les 8 à 42 jours après l'accouchement (*Tableau 19*).

Tableau 19
Répartition des visites postnatales selon la période et le département géographique MSPP, Année 2014

Département	Accouchements en %	Période de la visite (%)	
		1-7 jours	8-42 jours
Artibonite	15.07	26.98	23.45
Centre	11.01	27.57	21.85
Grande-Anse	4.94	36.33	33.79
Nippes	2.95	29.18	17.92
Nord	11.91	20.80	18.99
Nord-Est	6.55	54.61	12.84
Nord-Ouest	4.74	33.14	23.83
Ouest	33.27	30.10	42.89
Sud	6.84	28.51	23.43
Sud-Est	2.72	24.04	20.98
Total	100.00	30.00	28.81

Source : *Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires*
 Nombre d'accouchements : 138 300
 Nombre de visites 1-7 jours : 4 1487
 Nombre de visites 8-42 jours: 39 845

Tableau 20
Distribution en pourcentage des accouchements non institutionnels
ayant reçu une visite domiciliaire dans l'intervalle de 1-7 jours après la naissance
par département géographique
MSPP, Année 2014

Département	% d'accouche- ments non insti- tutionnels	visites dans l'intervalle 1-7 jours
		% de visites
Artibonite	12.37	17.61
Centre	7.01	10.03
Grande-Anse	7.70	4.39
Nippes	2.26	1.44
Nord	14.26	12.91
Nord-Est	8.44	8.09
Nord-Ouest	4.83	15.90
Ouest	35.75	25.45
Sud	4.11	2.39
Sud-Est	3.26	1.78
Total	100.00	100.00

Source : Elaboration propre à partir des rapports statistique des départements sanitaires

Nombre d'accouchements non inst. : 59403

Nombre de visites 1-7 jours : 82009

4.2 Santé de l'enfant

Compte tenu des risques de toutes sortes qui affectent la santé des enfants de moins de cinq ans, ils constituent dans le monde entier un groupe privilégié pour des actions de santé publique. En Haïti aussi, ces enfants font partie des principales cibles des programmes prioritaires du MSPP. Dans le cadre de ces programmes, des services de base tels la prévention et la prise en charge des principales endémies de l'enfant (*malnutrition, diarrhée et pneumonie en particulier*), la vaccination, l'administration de micronutriments et de vitamine A sont disponibles au profit de ces enfants tant au niveau institutionnel que dans la communauté afin de créer les conditions nécessaires pour un plus grand accès à ces services. En raison d'une carence de données, le MSPP est en mesure de renseigner cette année seulement sur la marche du programme élargi de vaccination et l'administration de vitamine A. Les informations y relatives sont présentées dans les **Tableaux 21 à 23**.

Environ trois enfants de moins d'un an sur quatre soit 73 % ont reçu le vaccin Rougeole-Rubéole et à peu près 80 % des enfants de ce groupe d'âge ont été vaccinés contre la Tuberculose. La plus faible couverture vaccinale RR et BCG chez ces enfants soit 52% et 56 % respectivement est enregistrée dans le département du Sud-Est. Le département de l'Ouest (94%) a par contre obtenu les meilleurs résultats pour ces deux vaccins.

Il importe de souligner qu'au cours de l'année 2014, le pays a vacciné 86 % des enfants de moins d'un an contre la polio (trois doses). Ce résultat se rapproche de l'objectif annuel de 95% fixé par le MSPP. Pour le vaccin RR par contre, il était encore très loin de cette prévision; les doses complètes ont été administrées à seulement 69 % des enfants de 0-11 mois.

Les départements du Sud-Est (39%) et de l'Artibonite (41%) ont obtenu les plus bas niveaux de couverture pour le vaccin Pentavalent et les départements de l'Ouest (83%) et de la Grande-Anse (84%) les plus hauts niveaux. Le pourcentage d'enfants de moins d'un an qui ont reçu les trois doses de vaccin anti polio a varié de 67 % dans le Sud-Est à 101 % dans l'Ouest.

Tableau 21
Répartition des enfants de moins d'un an vaccinés pour la Rougeole/Rubéole
et la Tuberculose par type de vaccin et département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Enfants de moins d'un an en %	Couverture en %	
		RR	BCG
Artibonite	16.06	58.68	70.93
Centre	8.80	59.75	88.09
Grande-Anse	4.67	68.93	62.87
Nippes	3.33	60.65	59.77
Nord	9.92	77.23	89.31
Nord-Est	4.56	64.10	68.42
Nord-Ouest	7.76	68.42	64.96
Ouest	31.18	93.77	93.74
Sud	7.34	67.73	77.47
Sud-Est	6.37	52.37	56.08
Total	100.00	73.37	79.58

Source : Elaboration propre à partir des données du Programme Elargi de Vaccination

Nombre d'enfants mois d'un : 26 3827

Tableau 22
Répartition des enfants de moins d'un an ayant reçu le vaccin pentavalent
et le vaccin contre la polio suivant la dose et par département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Nombre total d'enfants de moins d'un an	PENTAVALENT		POLIO 1	
		PENTA 1	PENTA 3	POLIO 1	POLIO 3
Artibonite	16.06	65.36	41.29	92.01	76.15
Centre	8.80	88.34	64.08	103.38	82.46
Grande-Anse	4.67	90.04	83.75	95.90	90.34
Nippes	3.33	78.89	81.44	82.55	84.64
Nord	9.92	86.87	81.91	92.72	88.72
Nord-Est	4.56	77.82	79.43	77.73	81.77
Nord-Ouest	7.76	77.85	61.33	90.01	73.70
Ouest	31.18	92.11	82.85	110.02	101.38
Sud	7.34	82.84	76.71	83.03	78.11
Sud-Est	6.37	56.10	39.39	77.90	67.49
Total	100.00	81.69	69.38	96.20	86.42

Source : Elaboration propre à partir des données du Programme Elargi de Vaccination

Nombre d'enfants mois d'un : 263827

Dans le cadre des activités de lutte contre la xérophtalmie, la vitamine A a été administrée aux enfants de moins de cinq ans aux niveaux institutionnel et communautaire. Au cours de l'année 2014, 97 % des enfants de 6 à 11 mois et 69 % de 1 à 4 ans ont reçu une dose de vitamine A. Durant la même période, l'administration de doses subséquentes a connu une baisse importante chez les enfants de moins d'un an et une augmentation significative dans la population juvénile (1-4 ans). En effet, la couverture de 2^{ème} dose et plus de vitamine A a été évaluée à 63 % dans le premier groupe et à environ 95 % dans le second groupe.

Des taux de couverture de plus de 100% portant sur la 1^{ère} dose ont été observés dans les départements de l'Artibonite, de la Grande-Anse, du Nord-Est et de l'Ouest chez les enfants de moins d'un an et pour la 2^{ème} dose dans la Grande-Anse, le Nord-Est et le Sud chez les enfants de 1-4 ans. Cette situation pourrait s'expliquer soit par une sous-estimation des groupes cibles, soit par une duplication des données ou encore l'administration du micro-nutriments à des enfants provenant hors de la zone d'intervention de ces départements.

Tableau 23
Répartition des enfants de moins de 5 ans ayant reçu de la Vitamine A
suivant la dose administrée par département géographique
MSPP, Année 2014

Département	Enfants de moins d'un an			Enfants de 1-4 ans	
	% enfants (<1 an)	1 ^{ère} dose	2 ^{ème} dose et +	1 ^{ère} dose	2 ^{ème} dose et +
Artibonite	16.06	105.42	52.26	56.37	96.90
Centre	8.80	80.30	54.12	58.56	73.65
Grande Anse	4.67	103.25	84.13	101.60	139.74
Nippes	3.33	80.73	60.86	42.40	92.91
Nord	9.92	47.78	59.30	40.05	76.37
Nord-Est	4.56	114.42	86.93	112.97	157.81
Nord-Ouest	7.76	61.62	48.27	58.76	82.73
Ouest	31.18	132.65	73.79	88.47	90.06
Sud	7.34	80.37	68.84	54.42	138.09
Sud-Est	6.37	61.11	38.81	56.22	57.82
Total	100.00	97.41	63.24	69.21	94.76

Source : Elaboration propre à partir des données du Programme Elargi de Vaccination
Nombre d'enfants mois d'un : 263 827
Nombre d'enfants 1-4 ans : 1 020 399

4.3 Soins bucco-dentaires

Comme le montre le **Tableau 24**, la demande des services de soins bucco-dentaires a été dans l'ensemble relativement faible. Moins de 1 % de la population totale a utilisé ces services au cours de la période annuelle considérée et le niveau de fréquentation est encore plus faible dans les départements du Sud-Est et de l'Artibonite (0.24%). La grande majorité de la clientèle des services d'odontologie viennent pour l'extraction des dents et à un degré moindre pour l'amalgame. Les visites de prophylaxie pour la prévention des pathologies et problèmes de santé associés ont été par contre moindres.

Tableau 24
Répartition des consultations bucco-dentaires enregistrées dans les institutions sanitaires selon le type de soins fournis par département
MSPP, Année 2014

Département	Patients vus en % par rapport à la population	Soins fournis		
		Extraction	Prophylaxie	Amalgame
Artibonite	0.24	2966	214	147
Centre	2.6	8393	3273	6289
Grande-Anse	1.62	3912	685	276
Nippes	0.50	743	172	391
Nord	1.41	5060	2652	961
Nord-Est	0.63	1217	336	1309
Nord-Ouest	0.42	2374	388	63
Ouest	1.05	17003	6280	5853
Sud	0.97	4765	1190	2169
Sud-Est	0.24	939	230	142
Total	0.96	47372	15420	17600

Source : Elaboration propre à partir des données du Programme Elargi de Vaccination

Total patients vus : 103178

4.4 Soins Ophtalmologiques

Pour les soins ophtalmologiques, 19 institutions assurent la prise en charge de ces problèmes sur tout le territoire. Au cours de l'année 163 323 patients ont été vus dans les services d'ophtalmologie; parmi ces derniers, 2 176 ont été opérés contre la cataracte (**Tableau 25**).

Tableau 25
Nombre d'institutions offrant le service d'ophtalmologie et nombre de consultations et d'interventions chirurgicales de cataracte réalisées par département, CNPC²
MSPP, Année 2014

Département	Nombre d'institutions offrant le service d'ophtalmologie	Consultation	Chirurgie de cataracte
Artibonite	2	242	ND
Centre	2	ND	194
Grande Anse	1	3 009	33
Nippes	0	0	0
Nord	4	48 255	771
Nord-Est	0	ND	ND
Nord-Ouest	0	ND	ND
Ouest	8	75 348	664
Sud	1	36 469	514
Sud-Est	1	ND	ND
Total	19	163 323	2176

Source : Rapports des statistiques du Comité National de Prévention de la Cécité

4.5 Suivi des maladies chroniques (Diabète, HTA, Tumeurs)

Le diabète, l'HTA (hypertension artérielle) et les tumeurs font partie des maladies chroniques qui constituent un problème de santé publique majeur dans le pays. Durant l'année 2014, la fréquence des pathologies enregistrées au niveau des départements est présentée dans le tableau 26. Dans l'ensemble du pays les établissements de santé ont rapporté : 184 570 cas d'HTA, 36796 cas de diabète et 6498 cas de tumeurs (tous types confondus) (**Tableau 26**).

Tableau 26
Cas de diabète, d'HTA et de tumeurs enregistrés par département
MSPP, Année 2014

<i>Pathologie</i>	<i>Artibonite</i>	<i>Centre</i>	<i>Grande Anse</i>	<i>Nippes</i>	<i>Nord</i>	<i>Nord-Est</i>	<i>Nord-Ouest</i>	<i>Ouest</i>	<i>Sud</i>	<i>Sud-Est</i>	<i>Total</i>
Diabète	3,416	5,341	479	1,397	4,782	417	1,515	15,667	3,227	555	36,796
HTA > 9.5	29,329	26,893	5079	8,360	21,522	6,128	8,543	58,319	13,240	7,157	184,570
Tumeurs	164	4,501	436	160	101	268	53	298	501	16	6,498

Source : Rapports des statistiques des institutions sanitaires du MSPP

CHAPITRE 5

RESULTATS DU SYSTEME NATIONAL DE SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE

Les données utilisées pour l'analyse des résultats de surveillance épidémiologique de l'année 2014 provenaient des sites sentinelles de l'ensemble des départements géographiques du pays soit un total de 209 établissements de santé pour le système national et 240 institutions pour le sous-système de surveillance du choléra. Ces données ont accusé un niveau de complétude de 97% et de promptitude de 85%. Ce qui donne une performance totale de 91%. Dans la majorité des départements, la performance du système de notification se situait aux environs de 90 % et plus, à l'exception de deux d'entre eux, le Nord-Est dont le niveau a été évalué à 75 % et le Centre à 87% (*Voir Tableau 27*).

Tableau 27
Couverture de la notification intra départementale
MSPP, Année 2014

<i>Sites sentinelles</i>						
Complétude et Promptitude de la notification par département						
Département	Rapport attendu	Rapport reçu	Complétude (%)	Rapportage à temps	Promptitude (%)	Performance Rapportage (%)
Artibonite	833	833	100	719	86	93
Centre	775	775	100	571	74	87
Grande-Anse	462	457	99	406	88	93
Nippes	764	764	100	689	90	95
Nord	425	266	63	371	87	75
Nord-Est	526	526	100	488	93	96
Nord-Ouest	387	385	99	348	90	95
Ouest	2 335	2 270	97	1 954	84	90
Sud	621	621	100	514	83	91
Sud-Est	465	465	100	420	90	95
Total	7 593	7 362	97	6 480	85	91

Source : Réseau national de Surveillance – DELR

En 2014, le système a pu enregistrer 341 088 personnes répondant aux définitions de cas des maladies et phénomènes morbides sous surveillance dont 31 243 (9.1 %) sont à notification obligatoire immédiate et 309 845 (90.9 %) à déclaration hebdomadaire. Parmi ceux à déclaration immédiate, les cas suspects de choléra (87.6 %) occupaient le premier rang suivi d'agression par animal suspect de rage (10.7%).

Des 1 753 spécimens de cas suspects de choléra testés par culture au LNSP, 691 soit 39.4% se sont révélés positifs. Il faut aussi mentionner que trois cas de diphtérie ont été confirmés dont deux décès.

Pour les maladies et conditions à déclaration hebdomadaire, les Infections Respiratoires Aiguës (IRA) (36.3%), les cas suspects de Chikungunya (22,4%), autres fièvres indéterminées (15.5 %), les diarrhées aiguës aqueuses (12.3%), les cas suspects de fièvre typhoïde (11.8%) et les cas confirmés de paludisme (1.1 %) représentent les six premières causes de morbidité sous surveillance. Elles contribuent à elles seules pour 90 % du total des cas rapportés. A noter que deux cas de coqueluche ont été confirmés pour la période. La fréquence et la distribution par département des maladies et phénomènes morbides sont présentées dans le **Tableau 28**.

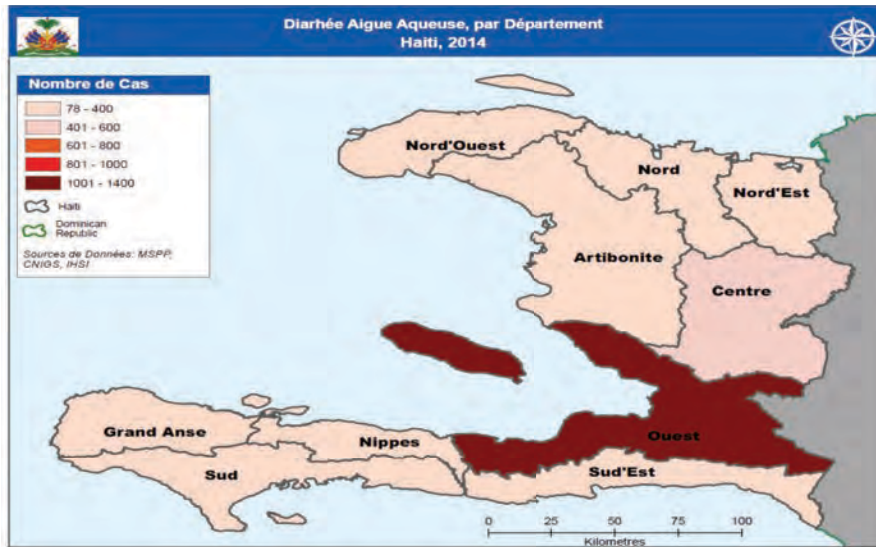
Tableau 28
Distribution des maladies et phénomènes morbides notifiés par département
MSPP, Année 2014

Maladies/Phénomènes	DSA	DSC	DSGA	DSNI	DSN	DSNE	DSNO	DSO	DSS	DSSE	PAYS
CHOLERA	5513	3913	776	287	3468	587	740	10821	963	320	27388
DIPHTERIE	2	4	0	1	2	1	0	6	2	1	19
MÉNINGITE	3	60	10	4	9	6	18	151	19	2	282
PARALYSIE FLASQUE AIGUE	1	8	2	0	7	2	4	8	1	2	35
ROUGEOLE/RUBEOLE	14	17	7	3	14	9	13	18	30	15	140
SYNDROME DE FIEVRE HEMOR- RAGIQUE AIGUE	0	1	0	0	0	0	0	4	1	0	6
SYNDROME DE RUBEOLE CONGENITALE	2	3	0	9	3	0	1	6	2	0	26
AGRESSION PAR ANIMAL SUS- PECTE DE RAGE	270	430	85	220	294	281	108	1327	254	78	3347
EVENEMENT SUPPOSES ETRE ATTRIBUABLES A LA VACCI- NATION ET A L'IMMUNISATION (ESAVI)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
MORTALITE MATERNELLE	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
TOXI-INFECTION ALIMENTAIRE COLLECTIVE (TIAC)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
TOUT PHÉNOMÈNE INHABITUEL	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
CHIKUNGUNYA	4746	8503	1843	2433	5636	2559	2209	32030	7369	2120	69448
CHARBON CUTANE	22	10	4	11	8	1	1	6	11	2	76
COQUELUCHE	11	31	7	4	12	0	7	136	1	2	211
DIARRHEE AIGUE AQUEUSE	4238	5406	813	1552	4333	1997	2047	14656	1573	659	37274
DIARRHEE AIGUE SANGLANTE	189	399	103	116	249	75	80	744	147	40	2142
FIEVRE TYPHOÏDE	6207	2753	1102	1919	7184	4214	1925	6000	3646	921	35871
INFECTION RESPIRATOIRE AIGUE	20165	15276	6118	4138	13887	3916	2963	35052	7007	3860	112382
TETANOS	1	9	11	7	4	3	5	15	8	2	65
TETANOS NEONATAL	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	3
AUTRES FIEVRES A INVESTI- GUER	7874	9561	733	2011	6459	3250	1485	14397	1652	693	48115
DENGUE	34	93	1	8	7	5		579	10	22	759
FILARIOSE	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
IST	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
LEPRE	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0
PALUDISME CONFIRMEE (MALARIA)	414	139	723	246	74	67	29	1452	241	114	3499
TOTAL	49707	46616	12338	12969	41650	16973	11635	117409	22937	8854	341088

Source : Réseau National de Surveillance – DELR

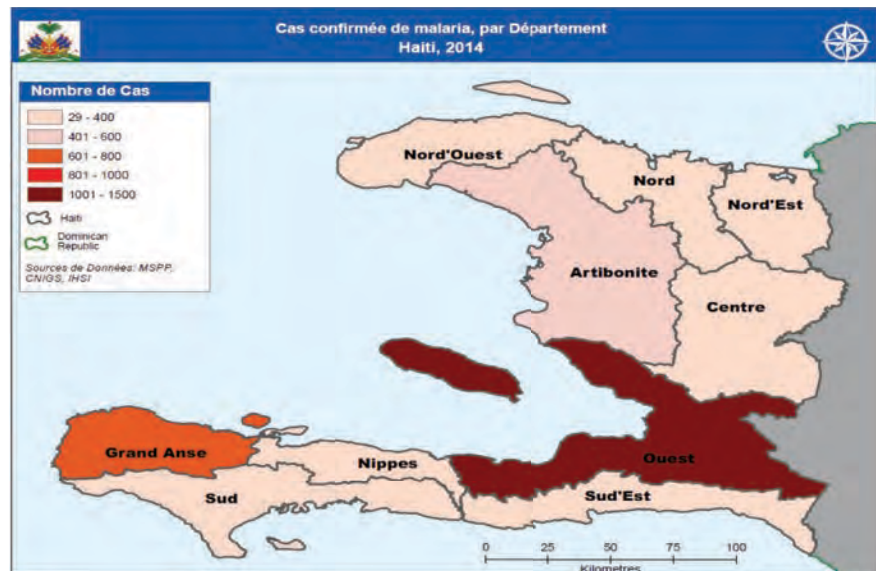
La cartographie des cas de diarrhée aiguë aqueuse, de malaria confirmée, des cas suspects de fièvre typhoïde et de dengue et des cas d'IRA notifiés par département est dessinée dans les pages suivantes (*Voir Cartes 1 à 5*). Ces cartes donnent une idée de l'envergure de ces problèmes de santé au niveau des dix départements géographiques du pays.

Carte 1
Cas de Diarrhée Aiguë Aqueuse par département
MSPP, Année 2014



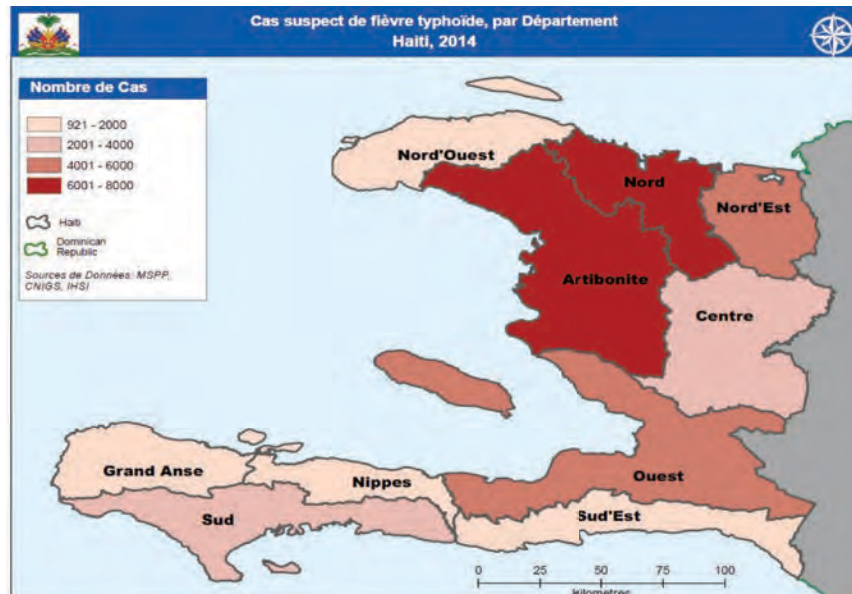
Source : Réseau national de Surveillance – DELR

Carte 2
Cas de Malaria confirmés par département
MSPP, Année 2014



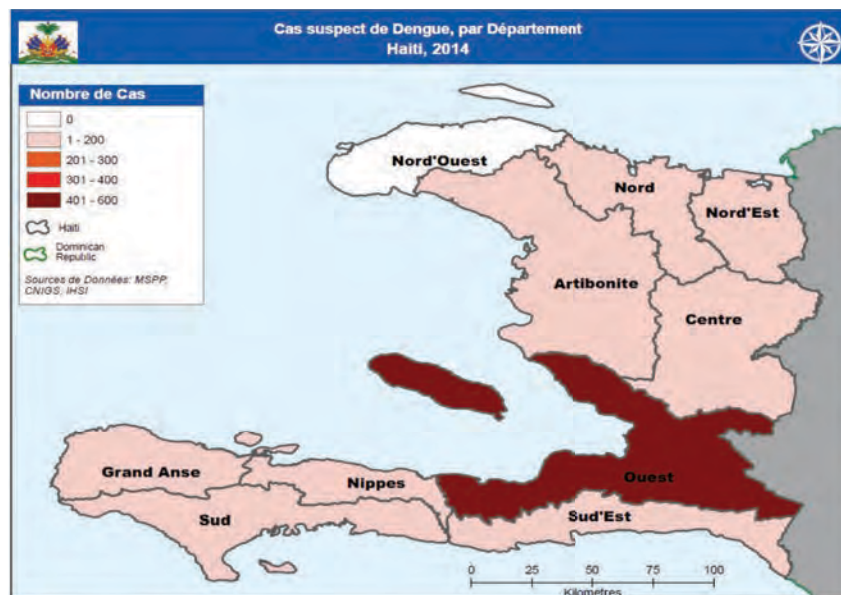
Source : Réseau national de Surveillance – DELR

Carte 3 Cas suspects de fièvre typhoïde par département MSPP, Année 2014



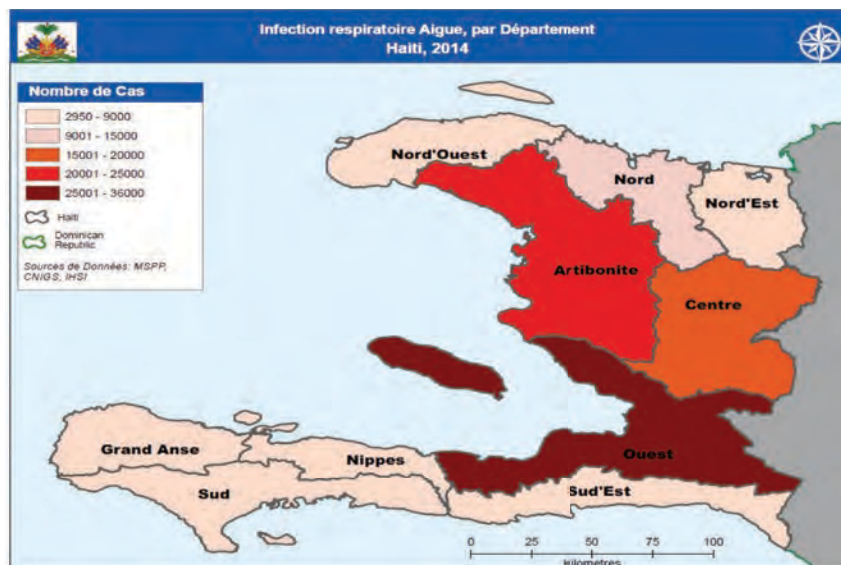
Source : Réseau national de Surveillance – DELR

Carte 4 Cas suspects de Dengue par département MSPP, Année 2014



Source : Réseau national de Surveillance – DELR

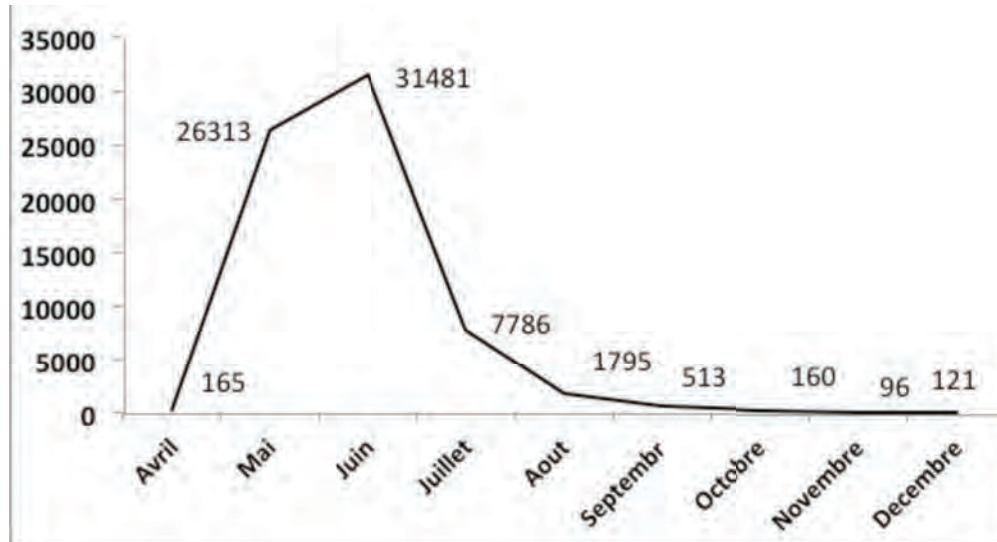
Carte 5 Infections Respiratoires Aiguës Notifiées par département MSPP, Année 2014



Source : Réseau national de Surveillance – DELR

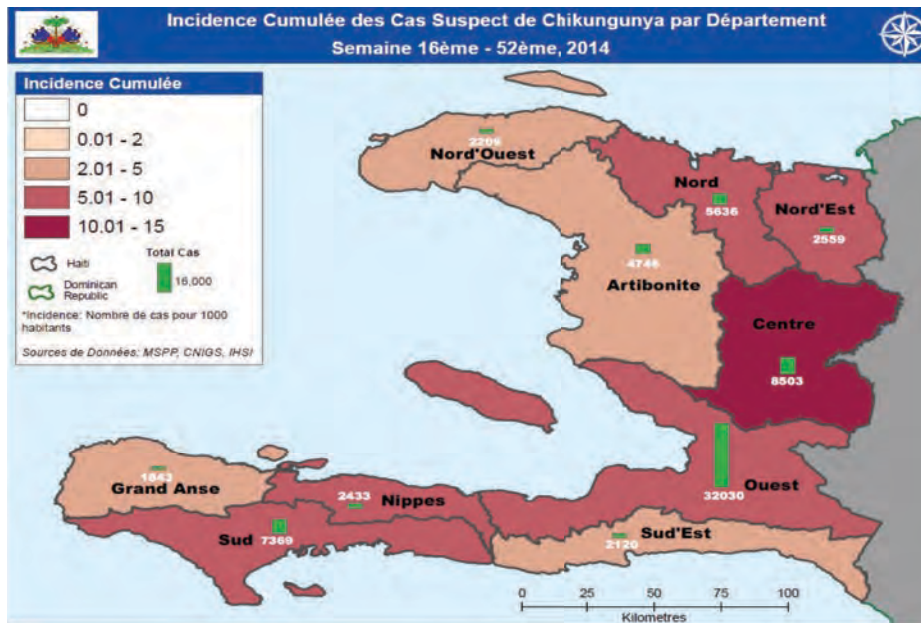
Le premier cas suspect de Chikungunya en Haïti a été détecté par le système de surveillance épidémiologique en avril 2014 ou plus précisément au cours de la 16^{ème} semaine épidémiologique. Il faut noter que la surveillance de cette maladie a été mise en place depuis l'alerte de l'OPS/OMS après la notification du premier cas dans la région de la Caraïbe à St-Martin, en décembre 2013. Le total cumulé des cas suspects de Chikungunya notifiés s'élèvent à date à 98 430 dont 85% au cours des trois premiers mois de l'épidémie en Haïti. Le comportement de la maladie dans l'ensemble du pays au cours de l'année 2014 est analysée dans le Graphique 10 qui a fait ressortir une poussée de cette pathologie durant les mois de mai et de juin 2014. Aucun décès n'a été enregistré jusqu'au 31 décembre 2014. Même si le plus grand nombre de cas a été rapporté par le département sanitaire de l'Ouest, le département sanitaire du Centre a accusé l'incidence la plus élevée.

Graphique 10
Evolution mensuelle des cas suspects de Chikungunya
MSPP, Année 2014
Avril à décembre 2014, Haïti



Source : Réseau national de Surveillance – DELR

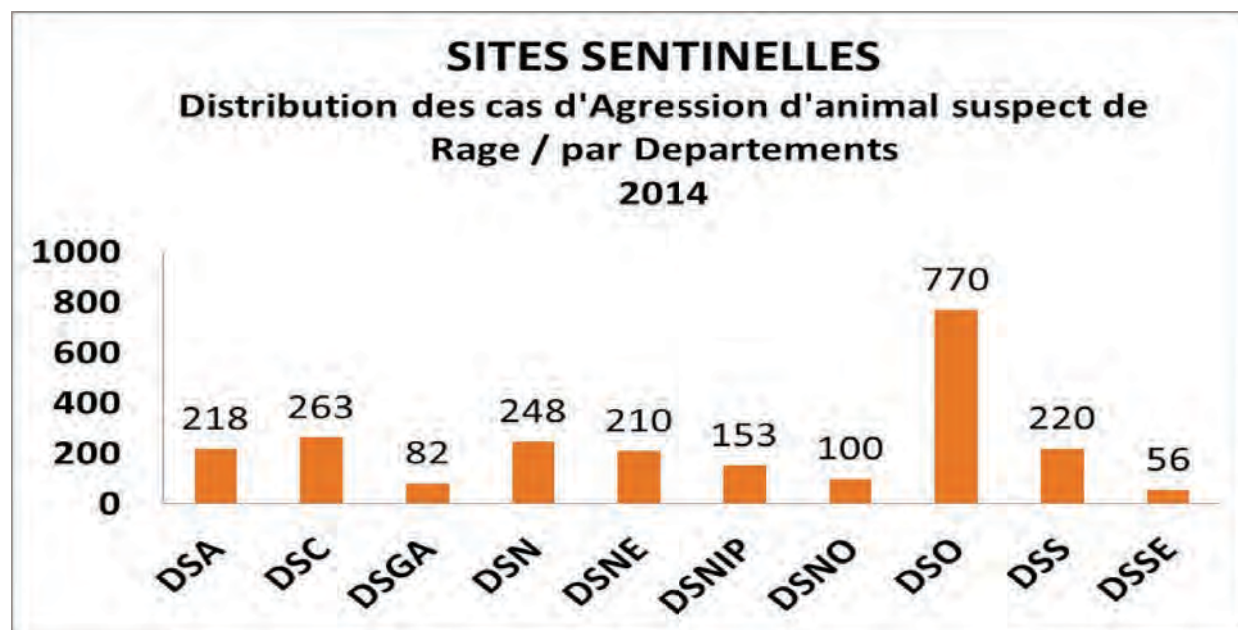
Carte 6
Incidence des cas suspects de Chikungunya par département
MSPP, Année 2014



Source : Réseau national de Surveillance – DELR

Les agressions par animal suspecté de rage constituent un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur dans le pays. En 2014, 2 320 cas ont été notifiés dans les dix départements. 25 % de ces agressions provenaient du département sanitaire de l'Ouest suivi de celui du Centre (8%). (*Voir Graphique 11*)

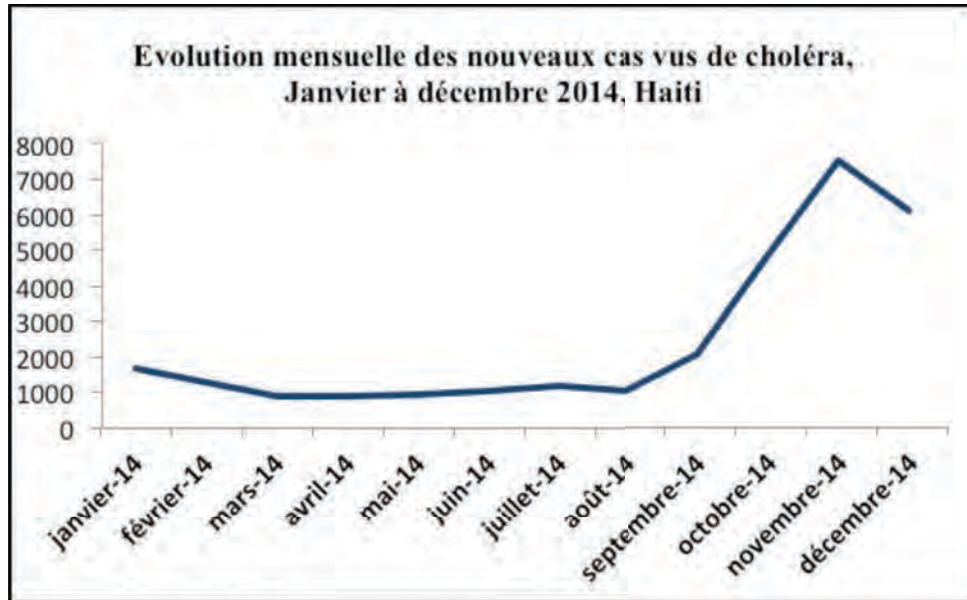
Graphique 11
Distribution des cas d'agression d'animal suspect de rage par département
MSPP, Année 2014



5.1 Résultats du sous-système de surveillance du choléra

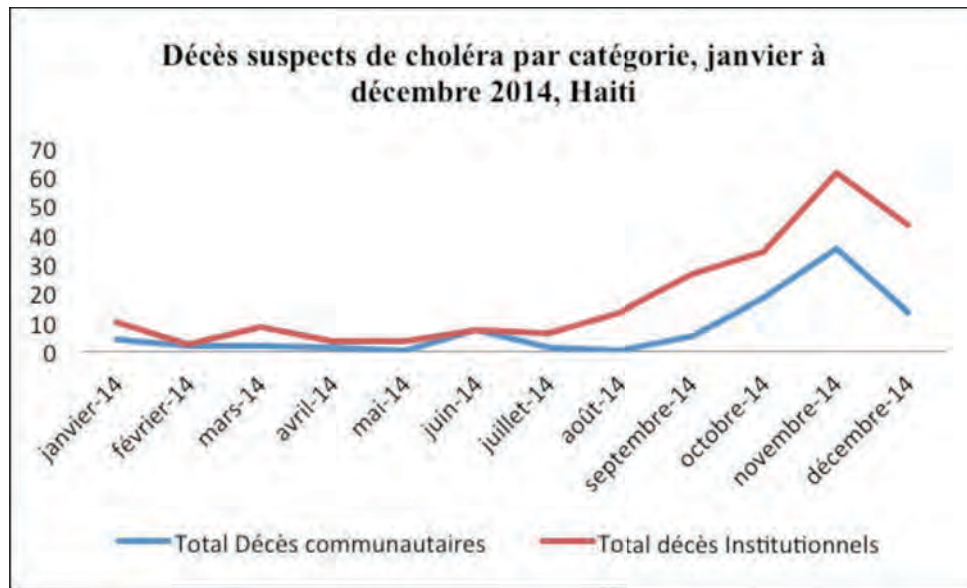
La surveillance du choléra s'est réalisée à travers 202 centres de traitement de diarrhée aiguë (CTDA) repartis dans les dix départements du pays qui notifient quotidiennement le nombre de cas et décès. En 2014, 27 388 cas ont été notifiés dont 21 691 (79.2%) ont été hospitalisés et 1.1% décédés. A noter que par rapport à 2013, le nombre de cas enregistrés ont diminué de 53.5 % et les décès ont également baissé d'environ 48 %. Comme on peut le voir dans le Graphique 12, la moyenne mensuelle de cas était aux alentours de 1000 pendant les huit premiers mois de l'année. La saison pluvieuse d'août à novembre 2014 a provoqué une résurgence de cas accompagnée de différents foyers dans plusieurs départements contribuant ainsi à la hausse de la létalité tant aux niveaux institutionnel que communautaire, surtout dans la zone métropolitaine, le Centre, l'Artibonite et le Sud. Le niveau de risque des cas suspects de choléra par département est présenté dans la *Carte 7*.

Graphique 12
Evolution mensuelle des nouveaux cas de choléra
MSPP, Année 2014



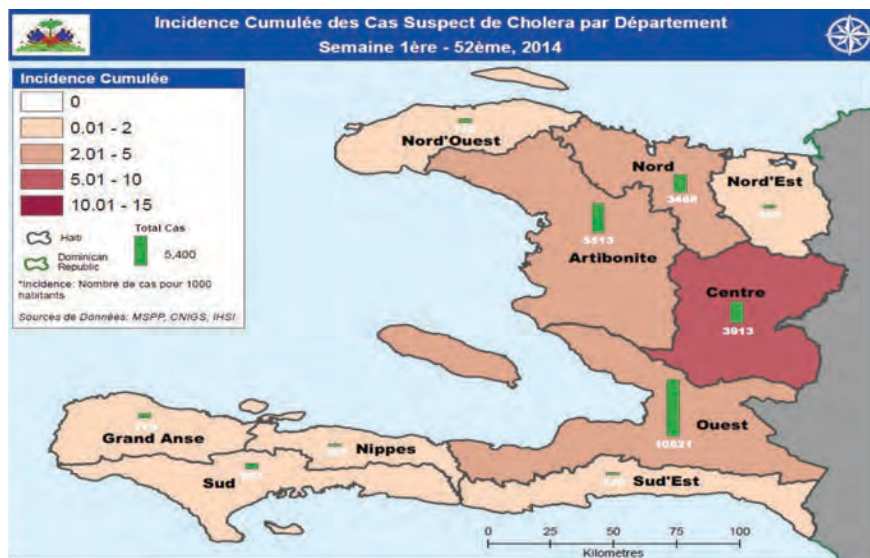
Source : Base nationale de surveillance choléra – DELR

Graphique 13
Décès suspects de choléra par catégorie
MSPP, Année 2014



Source : Base nationale de surveillance choléra – DELR

Carte 7 Incidence de cas suspects de choléra par département MSPP, Année 2014



Source : Base nationale de surveillance choléra - DELR

5.2 Demande et résultats d'examens de laboratoire des maladies sous surveillance

Pour l'année 2014, 5 901 spécimens ont été reçus au LNSP dont 1 199 (20.3%) testés positifs.

80 % des cas suspects de Chikungunya, 39,4 % de choléra, 21.4 % de la diphtérie et 19.7 % de leptospirose se sont révélés positifs.

17 % des cas de diarrhée aqueuse chez les moins de cinq ans sont dus au rota virus. Parmi les LCR³ testés, 10 ont été positifs pour Streptocoque pneumoniae.

Aucun cas de Grippe A/H1N1 n'a été recensé, mais 11 des échantillons testés ont eu un résultat positif pour la Grippe B et 10 pour la Grippe A/H3N2.

Pour la Tuberculose pulmonaire 2,8% des cas positifs sont résistants à la rifampicine.

Tableau 29
Résultat de laboratoire des maladies sous surveillance
MSPP, Année 2014

<i>Maladies</i>	<i># de tests effectués</i>	<i># de tests Positifs</i>	<i>% tests Positifs</i>
Chikungunya	25	20	80
Choléra	1 753	691	39.4
Salmonelle/Shigelle	510	14	2.7
Coqueluche	22	2	9.1
Dengue	65	6	9.2
Diptérie	14	3	21.4
Grippe A (H1N1)	323	0	0
Leptospirose	455	9	19.8
Salmonelle 09/Tubex	383	43	11.2
Malaria	41	0	0
Méningite/méningocoque	61	0	0
Polio	23	0	0
Rougeole	124	0	0
Rubéole	124	0	0
Rotavirus	1 182	201	17
Salmonellose/Hémoculture	12	0	0
Xpert MTB/RIF	784	210	27.8
Total	5 901	1199	20.3

Source : Base nationale de surveillance choléra – DELR

CONCLUSION

L'information générée dans ce rapport statistique a mis en évidence une amélioration sensible de l'offre des services de santé dans le pays et une utilisation relativement importante de ces services par la population. Pourtant, les besoins relatifs à la santé maternelle et infantile non encore satisfaits demeurent très grands dans un contexte où le budget consacré au fonctionnement des établissements de santé ne suit pas le rythme de croissance de la demande des services de la population.

Cependant, ces résultats présentent des limitations qui affectent la fiabilité des statistiques utilisées pour le calcul de la couverture des services présentée dans ce rapport. Ces limitations résultent d'une part de l'incomplétude des données pour beaucoup de services et de programmes spécifiques, d'autre part du non rapportage des statistiques de services de l'HUEH et de la MIJ, deux institutions qui occupent une place importante dans le système de prestation des services de santé en Haïti.

Sur la base des faiblesses identifiées, les recommandations suivantes sont formulées pour, d'une part améliorer la performance du système d'information sanitaire de routine et d'autre part, pour renforcer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur :

- ◆ Accélérer le processus de mise en place du SISNU afin de créer un cadre cohérent susceptible de faciliter l'opérationnalisation d'un Système d'Information Sanitaire National, coordonné et intégré pouvant garantir en permanence la disponibilité de l'information sanitaire de qualité et son utilisation effective dans la prise de décisions. Une attention spéciale sera accordée au renforcement du processus de collecte, de rapportage et de validation des données à tous les niveaux du système de prestation de service.
- ◆ Utiliser l'information du SISNU pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur à tous les niveaux du système de prestation de services afin de mesurer l'efficacité des stratégies et interventions sanitaires et pour évaluer en même temps la performance des programmes de santé.

ANNEXE

EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS DE 2011 À 2014

Indicateurs	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)	2014 (%)
Taux de couverture des rapports mensuels	59.3	65.7	87.1	90.0
Couverture des 1ères visites prénatales	44.8	42.1	41.4	93.7
Couverture des 3èmes visites prénatales	17.0	17.4	17.3	39.9
Proportion des 1ères visites ayant lieu 0-3 mois	31.8	31.6	31.8	33.0
Proportion de morts nés parmi les accouchements	2.6	2.5	2.0	2.5
Taux de couverture de visites postnatales (1-7 jours)	27.6	25.8	26.4	30.0
Taux de couverture de visites postnatales (8-42 jours)	29.3	30.2	26.8	28.8
Proportion de cas positifs parmi les examens de malaria	18.9	14.9	12.1	6.8
Proportion de cas positifs parmi les examens de VIH	4.3	3.89	3.2	3.0
Taux de vaccination (Polio3) Enfants moins de 1 an	79.2	79.8	97.0	86.4
Taux de vaccination (Pentavalent 3) Enfants de moins de 1 an	-	-	89.0	69.4
Taux de vaccination (Rougeole-Rubéole) Enfants de moins de 1 an	58.5	69.3	85.0	73.4
Taux de vaccination (BCG) Enfants de moins de 1 an	84.8	73.9	83.0	79.6

Source : *Annuaire statistiques 2011 et 2012, Rapports statistiques 2013 et 2014*



Ce document a été élaboré avec l'appui technique et financier de :

